

Bulletin municipal

Tendon  
2023

# SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
TENDON PRATIQUE	3
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES	4
DELIBERATIONS DU CONSEIL	7
ÉTAT CIVIL 2022	20
COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 – BUDGET 2022	21
LA FORET COMMUNALE	24
LE PÉRISCOLAIRE	25
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	27
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE TENDON	28
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU	31
COMMISSION SYNDICALE DES BIENS INDIVIS (CSBI)	33
LE MOT DU CORRESPONDANT DÉFENSE	35
LES ENTREPRISES ET ARTISANS DU VILLAGE	37
LISTE DES AGRICULTEURS – HÉBERGEURS – GÎTEURS	38
L'ASSOCIATION FAMILIALE	42
L'AMICALE LAÏQUE	45
L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	48
LE CLUB DES CASCADES	49
LA SOCIETE DE PECHE VOLOGNE-BARBA	50
LA LÉGION VOSGIENNE TENDON - FAUCOMPIERRE	51
L'ASSOCIATION DING DINGUE DEUCHE	52
L'ASSOCIATION LES RAISINS	53
L'AMICALE DES DONNEURS DU SANG	54
L'ASSOCIATION STARS D'1 SOIR	55
L'ASSOCIATION « ARTISTES DEVELOPPEMENT »	56
LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNEE 2023	

# LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2023 déjà bien entamée, je souhaite à toutes et tous, les meilleurs moments à vivre et à partager pour cette année, avec la santé et la solidarité entre nous afin de subir le moins possible les difficultés rencontrées de tous ordres.

La parution de ce bulletin se décale un peu pour laisser le temps aux associations de faire le bilan de leurs actions et proposer le nouveau calendrier de manifestations que vous retrouverez en fin de document. La question peut se poser de maintenir cette parution que d'autres communes ont supprimée pour des raisons budgétaires ; nous souhaitons maintenir ce bulletin annuel car il reste le résumé complet de notre vie communale et permet de s'y référer régulièrement pour puiser l'une ou l'autre info. Les « Tendon Info » qui paraissent plusieurs fois par an complètent bien en reprenant des actualités au fil de l'eau ou des sujets plus généraux. Tous ces documents sont bien sûr accessibles sur le site internet de Tendon, mais ces versions papiers restent très utiles pour beaucoup de nos concitoyens.

La vie communale et la gestion budgétaire tiennent forcément compte aujourd'hui du nouveau contexte économique qui renchérit les coûts de l'énergie et de nombreux autres achats subissant des hausses parfois importantes. La masse salariale tient compte de revalorisations de points d'indice ou de hausses du SMIC, ce qui reste justifié dans une situation où le recrutement d'agents devient compliqué. Les recettes forestières ne vont pas progresser car il faut tenir compte des volumes importants traités du fait de la crise scolytes et du changement climatique qui nous touche, peut être au-delà des prévisions les plus pessimistes données par les scientifiques jusqu'à présent. Les autres recettes (dotations, fiscalité,..) ne sont pas trop impactées pour l'heure mais la prudence reste de mise.

La gestion courante de la commune reste menée avec rigueur et analyse des écarts observés entre les budgets en cours de réalisation et les budgets prévisionnels votés. La politique d'investissements varie peu en réservant environ 100 000 € (hors remboursement d'emprunt) de travaux nouveaux sur le budget principal et 20 à 30 000 € pour le budget forêt en fonction des opportunités d'achat de parcelles boisées. La réflexion va porter sur l'aménagement de la place du village qui pourrait s'opérer dès le deuxième semestre 2024 si les subventions sont accordées ; 2023 devrait permettre d'envisager les différents aménagements et en présenter la teneur à la population de Tendon.

Enfin, notre quotidien de Todas ne saurait ignorer l'activité toujours intense des associations avec les nombreuses manifestations proposées qui constituent notre meilleure carte de visite pour le village et assurent le lien social et les relations humaines entre les habitants du village et du territoire élargi. La commune soutient toutes ces initiatives tant au niveau financier que logistique pour assurer l'avenir de ces animations mais ces membres actifs ont aussi besoin de votre soutien dans leurs actions.

Formulons le vœu que les événements extérieurs et aléas divers ne nous empêchent pas de dérouler cette année 2023 « normalement »...

Bonne année 2023  
Gérard CLEMENT

## TENDON PRATIQUE

### LA MAIRIE

✉ 23, Route des Cascades

☎ 03.29.66.66.01

Site Internet : [www.tendon.fr](http://www.tendon.fr) avec lien direct sur l'adresse mail de la Mairie

Mail : [communetendon@wanadoo.fr](mailto:communetendon@wanadoo.fr)

🕒 Le secrétariat est ouvert au public les mardis matin de 9 h 00 à 12 h 00 et jeudis après-midi de 14 h 00 à 18 h 30 (18h00 durant les vacances scolaires)

Les permanences du maire et des adjoints se tiennent les jeudis après-midi, et sur rendez-vous.

🏠 La salle polyvalente peut être réservée en mairie, 1 mois à l'avance.

### L'ECOLE

✉ 1, Place de la mairie

☎ 03.29.66.66.02

Directrice : Laurence Brasseur

✓ **Les inscriptions à l'école se font en mairie, les documents à fournir : justificatif de domicile, livret de famille, certificat de vaccination, certificat médical en cas d'allergie alimentaire**

### SERVICES D'INFORMATION ET DE SECURITE

⇒ L'AIDE SOCIALE : Notre commune dépend de la circonscription de Gérardmer / Assistante sociale : **03.29.63.66.66.**

*Vous pouvez également contacter le Centre Communal d'Action Sociale de la commune en cas de difficultés particulières, qui pourra envisager avec vous des solutions, vous accompagner dans les démarches administratives, ou relayer votre demande auprès des services adaptés.*

⇒ L'AIDE AUX PERSONNES AGEES : Vous pouvez contacter le **CLIC de Remiremont** (Centre Local d'Information et de Coordination) **03.29.38.53.20** pour les services à domicile, les démarches administratives ou les prestations sociales. Mail : [clic@vosges.fr](mailto:clic@vosges.fr)

⇒ LE CONSEIL AUX FAMILLES ET ASSISTANTS MATERNELS : Vous pouvez contacter le RELAIS PETITE ENFANCE de la Communauté de communes des Hautes Vosges : 07 62 85 66 25

⇒ DECHETTERIE : Voir le site internet de la CCHV : [Contact@cchautesvosges.fr](mailto:Contact@cchautesvosges.fr)

⇒ GENDARMERIE DE BRUYERES : **17 / 03.29.50.10.17**

⇒ POMPIERS : **18 ou Chef de Centre Lionel VILLAUME au 03.29.37.65.43.**

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES des HAUTES VOSGES : **03.29.24.02.88**

### CORRESPONDANT DE PRESSE

Christine BOON est à votre disposition pour relater vos informations et manifestations dans le quotidien « Vosges Matin ».

Nous la remercions ici de sa disponibilité, de son apport en crédit photo de la couverture des événements et conseils municipaux

Les articles sur TENDON paraissent dans **l'édition de SAINT DIE MASSIF DES VOSGES**

Nous remercions également les habitants qui ont donné des photos pour alimenter ce bulletin.

## UNE INFORMATION UTILE DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

---

La CCHV a édité, en novembre 2022, un journal d'information à l'attention de tous les habitants : **le feuillet de la CCHV**. Il a été distribué dans votre boîte aux lettres.

Le feuillet comprend un dossier sur les enjeux et les défis qui attendent la CCHV, ainsi que sur les projets en cours ou à venir. La rubrique « Actu » vous informe sur les évolutions du fonctionnement de la CCHV et la rubrique « Infos pratiques » espère répondre à vos besoins en termes d'aides financières, de conseils, d'équipements et de services.

## AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS, L'AFFAIRE DE TOUS

---

### Désormais tous les emballages se trient !

Un doute sur un déchet recyclable ou non ? Une manifestation culturelle ou sportive éco-responsable ? Une animation dans les écoles ? Une visite au centre de tri de Chavelot ?

Votre contact : Alix ROLIN, ambassadrice du tri

03 29 27 16 79 – 07 81 05 90 41 / [arolin@cchautsvosges.fr](mailto:arolin@cchautsvosges.fr)

### Comment réduire vos déchets ?

Les bio-déchets (alimentaire, petits végétaux...) peuvent être compostés. Vous souhaitez installer un composteur ou prendre conseil ?

Votre contact : Lucie LAUDRIN, chargé de mission prévention des déchets

06 51 76 36 85 / [llaudrin@cchautsvosges.fr](mailto:llaudrin@cchautsvosges.fr)

*Pour rappel, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, prévoit la généralisation du tri des bio-déchets à la source, au 1er janvier 2024, pour tous les producteurs de déchets en France.*

### Les déchèteries, un service de proximité indispensable

Trois déchèteries sont à votre service pour mettre vos déchets sur la bonne voie et leur donner une destination utile :

- Le Syndicat – 13 route de Gérardmer – 03 29 62 28 87
- La Bresse – route de Niachamp – 06 70 50 42 78
- Saulxures-sur-Moselotte – 1116 route de Malpré – 06 70 09 92 23

Déchets acceptés et horaires sur le site de la CCHV : [www.cchautsvosges.fr](http://www.cchautsvosges.fr), onglet Vivre, rubrique déchets.

### La redevance incitative, c'est pour bientôt.

Par délibération du conseil communautaire, le 29 juin 2022, la redevance incitative sera généralisée à l'ensemble du territoire de la CCHV.

À partir du 1er janvier 2024, le dispositif s'étendra aux communes de Cornimont, La Bresse, Saulxures-sur-Moselotte, Tendon, Thiéfosse et Ventron. Elle concernera tous les usagers : particuliers, entreprises, collectivités, associations, écoles...

L'année 2023 sera consacrée à l'information avec des réunions publiques dans les communes et à l'équipement des usagers en bacs ou en sacs.

La redevance incitative fonctionne déjà, depuis 2015, à Basse-sur-le-Rupt, Cleurie, Gerbamont, La Forge, Le Syndicat, Rochesson, Sapois et Vagney, où elle a produit ses effets sur le volume des ordures ménagères.

La redevance incitative, une tarification plus juste et équitable

Actuellement, la taxe sur les ordures ménagères est basée sur la valeur locative de votre logement, elle est comptabilisée dans votre taxe foncière. Force est de constater qu'elle n'est pas en relation avec votre production de déchets. La redevance incitative, quant à elle, est calculée selon une part variable (composition de votre foyer et volume de déchets produits) et comprend une part fixe (financement des coûts fixes du service : personnel, matériel, déchèteries...). Comme son nom l'indique, elle incite les foyers à produire moins de déchets ou à trier les recyclables (verre, conserves en métal, emballages cartonnés, bouteilles et barquettes en plastique, vêtements...).

*Les ordures ménagères représentent le déchet le plus cher à traiter. En comparaison, les emballages ménagers, triés*

et déposés en conteneur, peuvent générer une ressource financière par la revente des matériaux et le versement de soutiens financiers par des éco-organismes.

### **Vos déchets trop encombrants peuvent être collectés à domicile**

En partenariat avec L'Abri, un enlèvement vous est proposé, après avoir pris rendez-vous auprès de la CCHV au 03 29 24 02 88.

### **Fonctionnement du service de gestion des déchets**

Qu'il s'agisse de collecte, de facturation ou d'inscription au service de collecte, deux interlocutrices sont à votre disposition.

Karine ZANINI : 03 29 27 16 76, [kzanini@cchautsvosges.fr](mailto:kzanini@cchautsvosges.fr)

Hélène MORET : 03 29 27 16 76, [hmoret@cchautsvosges.fr](mailto:hmoret@cchautsvosges.fr)

## **L'HABITAT ET L'ÉNERGIE, LA CCHV VOUS ACCOMPAGNE**

---

Dans le cadre du Plan de paysage et du Plan climat (PCAET) de la CCHV, des services ont été mis en place pour orienter les habitants vers des rénovations architecturales ou énergétiques de qualité et efficaces.

### **1. Pour rénover, construire, aménager : les permanences architecture**

Un service de conseil, à domicile, gratuit et personnalisé est assuré par les architectes du CAUE des Vosges.

Pour prendre rendez-vous, contactez Charles CLAUDEL, animateur de la politique paysagère de la CCHV : 03 29 24 27 87 / [cclaudel@cchautsvosges.fr](mailto:cclaudel@cchautsvosges.fr)

### **2. Le conseil France Rénov'**

Il vous fournit des conseils techniques, juridiques et financiers pour vos projets de rénovation énergétique.

- Permanence téléphonique : 03 29 22 50 10

Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

- Permanence physique, sur rendez-vous, à Saulxures-sur-Moselotte, 87 rue du Collège :  
le 2ème jeudi du mois, de 10h à 12h

Prendre rendez-vous : 03 29 22 50 10 / [francerenov.hautsvosges@soliha.fr](mailto:francerenov.hautsvosges@soliha.fr)

*Service public gratuit, indépendant et personnalisé pour les particuliers et les petites entreprises du tertiaire (jusqu'à 9 salariés).*

## **CRÉER ET DÉVELOPPER SON ENTREPRISE OU SON PROJET TOURISTIQUE**

---

Le Point relais entreprises de la CCHV est capable de répondre concrètement aux questions financières, administratives et foncières des acteurs économiques du territoire. Sollicitez-le.

Votre contact : Florian PETITJEAN, chargé de mission développement économique et touristique

03 29 61 82 36 / [fpetitjean@cchautsvosges.fr](mailto:fpetitjean@cchautsvosges.fr)

## **PETITE ENFANCE, DEUX SERVICES À VOS CÔTÉS**

---

**Le Relais petite enfance** de la CCHV est un lieu d'information, d'écoute et d'échange.

C'est un service gratuit qui s'adresse :

- aux **futurs parents et parents** (modes d'accueil et démarches administratives suite à l'embauche d'un assistant maternel) ;
- aux **assistants maternels** (statut et profession, pratiques professionnelles et relations avec les parents) ;
- aux **enfants** (socialisation, ateliers d'éveil, spectacles, sorties ludiques).

Pour une info, un conseil ou un rendez-vous, contactez les animatrices du relais.

Natacha GERARDIN : 06 42 34 45 99 / [relais-haute-moselotte@cchautsvosges.fr](mailto:relais-haute-moselotte@cchautsvosges.fr)

Laetitia PIERRAT : 07 62 85 66 25 / [relais-cleurie-moselotte@cchautsvosges.fr](mailto:relais-cleurie-moselotte@cchautsvosges.fr)

Ce service est subventionné par la CAF des Vosges.

### **Un lieu d'accueil chaleureux et convivial**

Parents, grands-parents, assistants familiaux, venez passer un moment convivial avec votre enfant (de 0 à 6 ans).  
Futurs parents, vous êtes également les bienvenus !

Grâce à un encadrement professionnel formé à l'écoute, avec des jeux, des échanges, de l'écoute et des paroles, en dégustant un thé ou un café, favorisons l'éveil et la socialisation de l'enfant, tout en apportant un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle.

Y venir :

- ECSP de Cornimont, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois, de 13<sup>h</sup>30 à 16<sup>h</sup>30.
- CCAS Camille Claudel de La Bresse, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois, de 8<sup>h</sup>30 à 11<sup>h</sup>30.

*Fermé pendant les vacances de Noël et d'été.*

### **DES SOUTIENS FINANCIERS POUR VOS PROJETS**

---

#### **L'aide au BAFA-BAFD**

Envie de passer le BAFA ou le BAFD ? Une aide de 100 € par session de stage à condition que l'intégralité de la formation au BAFA-BAFD soit effectuée dans un délai de 30 mois maximum.

Il existe également un soutien financier de la part du Département des Vosges et de la CAF des Vosges pour chaque session, renseignez-vous.

Votre contact : Mélissa GÉRARD, responsables des services à la population

03 29 24 02 88 / melissagerard@cchautesvosges.fr

Les modalités d'attribution et les dossiers de demande se trouvent sur notre site internet : [www.cchautesvosges.fr](http://www.cchautesvosges.fr), onglet Vivre, rubrique Subventions.

### **LA SEMAINE DU PAYSAGE**

---

Elle se déroulera du 27 mai au 4 juin 2023.

*Paysages d'énergies* sera le thème de cette édition.

Les inscriptions aux animations pourront désormais se faire en ligne, sur le site internet de la CCHV.



# DELIBERATION DU CONSEIL

## SEANCE DU 04 FEVRIER 2022

### \* Achat parcelles boisées F 17 – F 18

DECIDE d'appliquer son droit de préemption pour les parcelles F 17 – F 18 appartenant à Mme MASSON Brigitte pour un montant de 12 000€

### \* Achat parcelles boisées E 308

DECIDE d'appliquer son droit de préemption pour la parcelle E 308 appartenant à Mme JACQUEMIN Solange pour un montant de 3200€

### \* Achat parcelles boisées E47-48-51-52-53

DECIDE de ne pas appliquer son droit de préemption pour les parcelles E47-E48-E51-E52 et E53 appartenant à Monsieur PARET Fabien

### \* Programme travaux ONF 2022

Après avoir pris connaissance du programme présenté par l'ONF pour les travaux à réaliser dans la forêt communale en 2022

DECIDE l'inscription de :

Investissement : 6100€ HT

Fonctionnement : 3400€ HT

Donne délégation au Maire pour la signature des devis et conventions relatifs au programme à hauteur du montant inscrit au budget

### \* Réfection route forestière La Grande Charme

APPROUVE le projet qui lui a été présenté et notamment son plan de financement.

SOLLICITE l'octroi d'une aide publique d'un montant de 10 397,24 € HT (40% sur une base de 25 993,10 € HT subventionnable).  
Montant des travaux avec maîtrise d'œuvre et dossier de subvention HT : 25 993,10€ établi sur la base du devis descriptif et estimatif

S'ENGAGE à financer comme suit la part des dépenses qui ne sera pas couverte par la subvention, soit un montant de 15 595,86 € HT d'autofinancement.

DESIGNE l'Office National des Forêts comme maître d'œuvre.

S'ENGAGE à inscrire chaque année au budget de la commune, les sommes nécessaires à l'entretien de l'équipement routier.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet.

CERTIFIE que le projet pour lequel la subvention est demandée n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer l'exécution du projet avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet par l'Administration.

La subvention sera versée sur le compte de la commune, receveur principal, perception du Trésor Public de Gérardmer

### \* Etat assiette 2022

Sur la base de la proposition présentée par l'ONF, DEMANDE à l'Office National des Forêts d'asseoir les coupes de l'exercice 2022 :

Parcelle : 15 – 6 – 2 – 28 – 14 – 13 – 10 – 7 - 3

### \* Achat lave-vaisselle

ACCEPTÉ le devis de la société SODIMA pour l'acquisition d'un lave-vaisselle pour un montant de 2840 € HT – 3408 € TTC

### \* Subvention classe découverte

APPROUVE l'octroi d'une subvention de 50 € par enfant (total 20 enfants) dans le cadre de la classe découverte qui aura lieu à Orbey

### \* Désignation Membre CLECT

DESIGNE Monsieur Gérard CLEMENT comme membre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

### \* Désignation Membre CIID

DESIGNE Monsieur Jérémy HANESSE RAMOND et Monsieur Gérard CLEMENT comme membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

**\* Etude thermique de la salle polyvalente**

RETIENT le devis de la société LP Energie de Le Tholy pour l'étude thermique et propositions de solutions du système de chauffage de la salle polyvalente pour un montant de 2002 € HT et 2402.40€ TTC

## SEANCE DU 18 MARS 2022

**\* COMPTE DE GESTION 2021**

APPROUVE à l'unanimité des membres votants les comptes de gestion 2021 établis par Monsieur GEORGES Sylvain – Assainissement, Commune et Forêts

**\* Compte administratif 2021 Assainissement**

**Résultat réalisation 2021**

**Fonctionnement** :

Recettes : 7784.34€

Dépenses : 9054.05€

**Investissement** :

Recettes : 5798.64€

Dépenses : 0€

**Résultat 2021** :

Déficit de fonctionnement : 1269.71€

Excédent d'investissement : 5798.64€

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2021

Il est procédé au vote

Le compte administratif ASSAINISSEMENT 2021 est adopté à l'unanimité

**\* Compte administratif 2021 commune**

**Résultat réalisation 2021**

**Fonctionnement** :

Recettes : 548345.75€

Dépenses : 448793.92€

**Investissement** :

Recettes : 99816.25€

Dépenses : 119400.36€

**Résultat 2021** :

Excédent de fonctionnement : 99551.83€

Déficit d'investissement : 19584.11€

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2021

Il est procédé au vote

Le compte administratif COMMUNE 2021 est adopté à l'unanimité

**\* Compte administratif 2021 Forêts**

**Résultat réalisation 2021**

**Fonctionnement** :

Recettes : 74618.50€

Dépenses : 18161.74€

**Investissement** :

Recettes : 26439.51€

Dépenses : 23214.65€

**Résultat 2021** :

Excédent de fonctionnement : 56456.76€

Excédent d'investissement : 3224.86€

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2021

Il est procédé au vote

Le compte administratif FORETS 2021 est adopté à l'unanimité

**\* Affectation résultats – Assainissement**

DECIDE l'affectation des résultats 2021–Assainissement

Fonctionnement : 570.68€ Recettes

Investissement : 117009.69€ Recettes

**\* Affectation résultats – Commune**

DECIDE l'affectation des résultats 2021–Commune

Fonctionnement : 251856.35€ Recettes

Investissement : 68548.84€ Dépenses

Compte 1068 : 68548.84€

**\* Affectation résultats - Forêts**

DECIDE l'affectation des résultats 2021– Forêts

Fonctionnement : 302670.10€ Recettes

Investissement : 1785.35€ Dépenses

Compte 1068 : 8214.65€

**\* Budgets 2022 - Assainissement**

VOTE le budget primitif 2022 – Assainissement

- Dépense de fonctionnement : 62 510.31€

- Recette de fonctionnement : 62 510.31€

- Dépense d'investissement : 202 920€

- Recette d'investissement : 202 920€

**\* Budgets 2022 – Commune**

VOTE le budget primitif 2022 – Commune

- Dépense de fonctionnement : 619 711.63 €

- Recette de fonctionnement : 729 456.35 €

- Dépense d'investissement : 192 814.84€

- Recette d'investissement : 192 814.84€

**\*Budgets 2022 - Forêts**

VOTE le budget primitif 2022 – Forêts

- Dépense de fonctionnement : 98 800 €

- Recette de fonctionnement : 302 670.10€

- Dépense d'investissement : 110 000€

- Recette d'investissement : 110 000€

**\* Taxes locales 2022**

Par délibération du 19.03.2021, le Conseil Municipal a fixé les taux de fiscalité directe locale comme suit à :

TH (sur les résidences secondaires) : 23.33 %

TFPB : 38.39 %

TFPNB : 23.52 %

CFE : 23.89 %

Depuis 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux de TFPB 2020 du département (25,65%) a été transféré aux communes.

Par conséquent, le taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 38.39%

Aussi, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 et donc de les porter à :

TFPB : 38.39%

TFPNB : 23.52 %

**\* Subventions d'équilibre CSBI et Assainissement**

APPROUVE la subvention de 10 000€ à la Commission Syndicale des Biens Indivis et le montant de 58639.63 € pour l'assainissement

**\* Subventions Associations**

DECIDE d'allouer les subventions suivantes :

-Amicale laïque : 350€

-Amicale des Sapeurs-Pompiers : 350€

-Association Familiale : 350€

-Club des Cascades : 100€

- Le combat d'Antoine : 50€
- Ding Ding Deuche : 50€
- Société de Chasse : 50€
- Légion Vosgienne : 50€
- Club de tennis de table ES Thaon-Cheniménil : 50€
- Société de pêche : 100€
- Donneurs de sang : 100€
- Association « Les Raisins » : 50€
- Association Maquis du haut du bois : 50€
- Solidarité paysans Lorraine : 50€
- RASED : 100€

\* Subvention « Parapluie des petits »

APPROUVE le versement d'une subvention de 0.45€/h/enfant pour le fonctionnement de la crèche « Parapluie des Petits » de Docelles.

Pour 8305h de présence pour 9 enfants durant l'année 2021 la participation est de 3738 €

\* Subvention voirie

AUTORISE le Maire à déposer les demandes de subvention pour les travaux voirie 2022 auprès du Conseil Départemental des Vosges

\* Subvention Travaux assainissement

AUTORISE le Maire à déposer les demandes de subvention DETR et Conseil départemental pour les travaux d'assainissement prévu en 2022

\* Achat parcelle boisée

APPROUVE l'acquisition des parcelles F392 et F 393 appartenant à M.HEN Frédéric pour un montant de 5000 € - surface 53 a 24.

\* Travaux appartement

RETIENT le devis de l'entreprise COLIN pour les travaux de peinture intérieur pour un montant de 3146,25€ HT – 3460,88 TTC

\* Travaux armoire électrique école

RETIENT le devis de l'entreprise LEPAUL-DURAND pour les travaux électrique de l'école pour un montant de 13 464 € HT – 16 156, 80€ TTC

\* Travaux bâtiment communal

RETIENT le devis de l'entreprise Appro et services pour la fourniture d'un rideau sur rail pour le bâtiment communal pour un montant de 3340€ HT

\* RGPD

DECIDE de ne pas renouveler la convention avec le CDG 54 pour le RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données

\* - Contrat de travail

DECIDE la création à compter du 11.04.2022 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 30h

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 5 jours allant du 11.04.2022 au 15.04.2022 inclus.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.  
Le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires au recrutement

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

**SEANCE DU 29 AVRIL 2022**

**\* Compétence éclairage public**

DECIDE DE NE PAS TRANSFERER la compétence optionnelle « éclairage public » au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges pour les années 2023, 2024, 2025 et 2026,

DECIDE DE CONSERVER la maîtrise d'ouvrage des investissements et la maintenance du réseau d'éclairage public

**\* Travaux voirie**

ACCEPTE le devis de la société STPI pour un montant de 31 567 € HT - 37 880, 40 € TTC.

- Chemin de la Poirie
- Chemin du Fossard
- Chemin du Fossard – La vacherie

**\* Réhabilitation de dispositifs de traitement collectif**

RETIENT le scénario n° 2 avec la variante n° 2 – Micro station d'épuration - du projet établi par Valterra pour la réhabilitation du dispositif de traitement collectif d'assainissement et la réhabilitation du secteur de « la clé » pour un montant de 147 000€ HT Tranche ferme 45 000€ HT pour le secteur de « la clé » pourra constituer une tranche optionnelle.

**\* Achat parcelles F 342 – 343**

DECIDE d'appliquer son droit de préférence pour les parcelles E 342 et E 343 appartenant à Mme MICHEL Jeannine pour un montant de 9500€

**\* Report congés annuels**

A compter de cette année DECIDE en cas de congés annuels non pris (sans rapport avec des congés maladies, de maternité ou d'adoption) au 31 décembre, le report de 5 jours uniquement qui devront être pris avant le 31 mai de l'année suivante.

**\* Contrat salarié**

DECIDE la création à compter du 16.05.2022 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 20h

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 1 mois et 24 jours allant du 16 mai 2022 au 08.07.2022

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.

Le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires au recrutement  
Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

## SEANCE DU 08 JUIN 2022

**\* SPL XDemat**

APPROUVE la nouvelle répartition du capital social de la société dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions, à savoir :

- le Département de l'Aube : 6 562 actions soit 51, 11 % du capital social,
- le Département de l'Aisne : 766 actions soit 5,97 % du capital social,
- le Département des Ardennes : 298 actions soit 2,32 % du capital social,
- le Département de la Marne : 566 actions soit 4,41 % du capital social,
- le Département de la Haute-Marne : 276 actions soit 2,15 % du capital social, - le Département de Meurthe-et-Moselle : 394 actions soit 3,07 % du capital social,
- le Département de la Meuse : 515 actions soit 4,01 % du capital social
- le Département des Vosges : 381 actions soit 2,97 % du capital social, - les communes et groupements de communes : 3 080 actions soit 23,99 % du capital social, conformément à la liste des actionnaires annexée à la présente ;
- donne pouvoir au représentant du Syndicat à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion.

### \* ANNUALISATION TEMPS DE TRAVAIL

Vu l'avis du comité technique en date du 19.05.2022 ;

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

#### **DECIDE**

**Article 1 :** Dans le respect du cadre légal et réglementaire relatif au temps de travail, le service suivant est soumis à un cycle de travail annualisé :

- Scolaire et Péri-scolaire (le cycle de travail considéré comporte l'année scolaire définie selon le calendrier de l'Education Nationale)

**Article 2 :** Les agents publics relevant d'un cycle annualisé restent soumis de plein droit à l'ensemble des droits et obligations des agents publics, tels que définis notamment par les lois n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication

### \* Réforme des règles de publicité des actes des collectivités au 01.07.2022

DECIDE d'opter pour une publicité des actes sous format papier

### \* Réfection de grille avaloir

APPROUVE le devis de la société STPI pour un montant de 5100€ HT – 6120€ TTC pour la réfection de grille avaloir, route des Cascades

### \* Avis sur le projet d'une création de plate-forme pour montgolfière

Monsieur le Maire rappelle la demande d'avis datée du 09 mai formulée par la Préfecture sur la création d'une plate-forme aérostatique vol montgolfière.

CONSIDERANT que la zone n'est pas isolée des habitations (proximité de plusieurs résidences principales et secondaire).

CONSIDERANT que l'accès est difficile :

- 3kms de route communale étroite depuis la départementale.
- Accès au site par un chemin forestier.
- Stationnement impossible sans obstruer la voirie communale (risque d'accès par les services de secours.

CONSIDERANT que l'accès des secours à personnes et incendie est impossible sur le lieu de décollage.

CONSIDERANT que la parcelle est à proximité d'un circuit de randonnée entraînant du passage de personnes.

CONSIDERANT que la parcelle est située en périmètre rapproché d'un captage du Syndicat des Eaux Tendon Faucompiere et Xamontarupt.

CONSIDERANT que la parcelle est à proximité d'activités agricoles (proximité d'un élevage bovin certifié en agriculture Bio avec activité de vente directe, proximité des pâtures de bovins sur les parcelles contigües avec les risques sanitaires et sur le bien-être animal encourus).

CONSIDERANT que la parcelle est à proximité d'espaces forestiers (risques d'incendie accrus et perturbation de la faune sauvage).

CONSIDERANT l'avis défavorable des riverains.

Après en avoir délibéré,

EMET UN AVIS DEFAVORABLE sur le projet de création d'une plate-forme aérostatique vol de montgolfière.

## SEANCE DU 15 JUILLET 2022

### \* Devis cantine scolaire

ACCEPTE le prix proposé par l'auberge de la Poirie pour la fourniture des repas à la cantine scolaire soit 6€50 – Dessert et pain compris à compter de la rentrée 2022/2023 jusqu'au 07.07.2023. ...

### \* Tarif cantine année 22/23

Fixe le prix à compter du 01.09.2022 – rentrée scolaire 2022/2023 à :

- 5€ pour les enfants de Tendon
- 5€60 pour les enfants extérieurs

**\* Tarif périscolaire année 22/23**

FIXE le prix des cartes de 20 cases de garderie à compter du 01.09.2022 – rentrée scolaire 2022/2023 à :

- Quotient familial CAF de 0 à 1200€      28€30 la carte
- Quotient familial CAF de 1201 à 1600€      32€60 la carte
- Quotient familial CAF à partir de 1601€      36€50 la carte

**\* Création d'un poste non permanent**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3 1° ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'agent technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 22.08.2022 au 07.07.2023 à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17 heures30

Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C

La rémunération de l'agent sera calculée par référence de l'indice brut 354 du grade de recrutement.

**\* Création d'un poste non permanent**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3 1° ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'agent technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 22.08.2022 au 07.07.2023 à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 21h

Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C

La rémunération de l'agent sera calculée par référence de l'indice brut 354 du grade de recrutement.

**\* Achat parcelles boisées**

DECIDE d'appliquer son droit de préemption pour l'acquisition des parcelles A 467-454 B 277-279 appartenant à Mme HOLLARD Gisèle pour un montant de 27 770 €.

**\* Classement voirie**

DECIDE la création de l'Impasse des Ronds Champs au niveau de la parcelle C 660 pour les habitations se trouvant au C661 et C662

**\* Travaux école**

ACCEPTE le devis de l'entreprise Regenass SAS pour la rénovation du bloc sanitaire de l'école pour un montant de 11 425€23 HT – 13 710€28 TTC hors travaux d'électricité.

**\* Convention club Vosgien**

ACCEPTE la convention pour 3 ans avec le Club Vosgien de Remiremont et des Environs pour la reprise des sentiers gérés par la Commune pour un montant de 400€ en 2022 et 250€ pour les années suivantes pour l'entretien régulier des circuits

**\* Subvention**

DECIDE l'attribution d'une subvention de 150€ à l'Amicale Laïque de Vitry le François pour l'achat d'un défibrillateur automatique installé à la Colonie du Rondfaing

# SEANCE DU 12 AOUT 2022

## \* Création d'un poste non permanent

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3 1° ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'agent technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 22.08.2022 au 26.08.2022 à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 20h

Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C

La rémunération de l'agent sera calculée par référence de l'indice brut 354 du grade de recrutement.

# SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2022

## \* Contrat salariés

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3 1° ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'agent technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 01.10.2022 au 30.09.2023 à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 24h

Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C

La rémunération de l'agent sera calculée par référence de l'indice brut 354 du grade de recrutement.

## \* Achat parcelles boisées

ANNULE la délibération n°1507226 du 15.07.2022.

CONSTATE que la parcelle A467 n'est pas contiguë à une parcelle boisée communale.

CONSTATE que la parcelle A467 en plantation de résineux présente un risque très important pour l'habitation proche en cas de départ de feu et nécessite en urgence un aménagement autre.

DECIDE d'appliquer son droit de préférence pour l'acquisition des parcelles A 454-467 B 277-279 appartenant à Mme HOLLARD Gisèle pour un montant de 27 700€

AUTORISE le Maire à signer tous les documents en rapport avec cette acquisition

## \* Achat parcelles boisées

DECIDE l'acquisition des parcelles C 340-341-412 appartenant à Monsieur PARISSSE pour un montant de 850€

AUTORISE le Maire à signer tous les documents en rapport avec cette acquisition.

## \* Achat parcelles boisées

DECIDE d'appliquer son droit de préférence pour l'acquisition des parcelles D 611 appartenant à Mme KUNTZ avec une proposition de 2200€

AUTORISE le Maire à signer tous les documents en rapport avec cette acquisition.

## \* Adhésion AMR 88

APPROUVE l'adhésion à L'Association des Maires Ruraux 88 à compter de cette année pour un montant de 125€ / an

## \* Achat matériel

ACCEPTE le devis d'Info-BC pour l'acquisition un ordinateur pour le secrétariat pour un montant de 860€ TTC

## \* SCOT Montagne Sud

CONSIDERANT la présence de documents d'aménagement du territoire comme les plans de paysage et le plan climat avec leurs plans d'action à mettre en œuvre.

CONSIDERANT l'accélération du changement climatique qui ne permet pas d'élaborer sereinement un document d'aménagement fiable pour les vingt années à venir.

CONSIDERANT la lourdeur d'un document supplémentaire à l'échelle du territoire et sa gouvernance dédiée.

EMET un avis DEFAVORABLE à l'élaboration du SCoT à l'échelle du pays ainsi qu'à la demande d'une définition, par arrêté préfectoral, d'un périmètre du Pays de Remiremont et de ses vallées

**\* Devis expertise pont**

ACCEPTE le devis du Bureau d'étude BAC pour l'établissement d'un rapport d'expertise sur la résistance du pont de la rue de la Clé pour un montant de 1250€ HT – 1500€ TTC

**\* Rallye Grand Est 2023**

REFUSE l'organisation de l'épreuve spéciale « Le Fossard » sur la commune dans le cadre du Rallye Grand est 2023

\* APPROUVE l'instauration de la TAM à compter du 01.01.2023 suite à l'ordonnance du 14.06.2022 relative au transfert à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

## SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2022

**\* Renforcement électrique Poirie**

Réseaux issus poste "LAPOIRIE"

Monsieur le Maire précise que le coût de l'opération s'élève à 28 284,04 € HT et précise que ces travaux sont susceptibles de bénéficier de l'aide du FACE au taux de 80,00 % sur le montant HT; le Syndicat Départemental d'Electricité agissant en tant que maître d'ouvrage et sollicitera les subventions nécessaires.

Il est précisé qu'aucune participation financière ne sera demandée pour les travaux électriques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

donne son accord pour la réalisation des travaux sous réserve de l'octroi d'une subvention

**\* Renforcement électrique Haut du Moulin**

Réseaux issus poste "HAUT DU MOULIN"

Monsieur le Maire précise que le coût de l'opération s'élève à 74 874,97 € HT et précise que ces travaux sont susceptibles de bénéficier de l'aide du FACE au taux de 80,00 % sur le montant HT; le Syndicat

Départemental d'Electricité agissant en tant que maître d'ouvrage et sollicitera les subventions nécessaires.

Il est précisé qu'aucune participation financière ne sera demandée pour les travaux électriques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- donne son accord pour la réalisation des travaux sous réserve de l'octroi d'une subvention.

**\* Modification répartition programme ONF**

Délibération rectificative de la délibération n° 04022204 du 04 février 2022

APPROUVE la modification de la répartition des montants de fonctionnement et d'investissement dans le cadre des travaux à réaliser dans la forêt communale comme suit :

Investissement : 7115,35€ HT

Fonctionnement : 2206,10€ HT

**\* Convention SPL XDemat**

APPROUVE le renouvellement à compter du 01.01.2023 pour 5 années, de la convention de prestations intégrées entre la commune et la société SPL-Xdemat, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation.

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante.

**\* Ecole numérique**

Dans le cadre de l'aide à l'équipement à destination des écoles élémentaires RETIENT le devis de INFO-BC pour l'acquisition de 3 PC Portables d'un montant de 2 280€ HT subventionnable à hauteur de 70%

AUTORISE le Maire à déposer la demande de subvention et signer tous les documents en lien à cet appel à projet.

**\* Subvention RASED**

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 100€ au Réseau d'Aides Spécialisées.

**\* Achat équipement**

ACCEPTÉ le devis de l'entreprise GREMILLET & Fils pour l'achat d'une débroussailleuse (1130,83 HT) et d'une tronçonneuse (914.25 HT) pour un montant total de 2454.10€ TTC

**\* Travaux voirie 2023 - Subvention**

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention au Conseil Départemental des Vosges dans le cadre du programme des travaux de voirie 2023.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents en lien avec cette demande

**\* Contrat apprentissage CPJEPS**

DECIDE de recourir au contrat d'apprentissage CPJEPS ouvert aux jeunes de **16 à 30 ans révolus**, à la signature du contrat. Il peut déroger aux limites d'âges inférieures et supérieures dans certains cas (handicapés, redoublants...).

AUTORISE à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'un apprenti et à signer tout document en lien avec ce dispositif.

**\* CU Opérationnel**

Suite à la demande de certificat d'urbanisme opérationnel n° 08846422<sup>E</sup>0022 sur la parcelle 853 section A, chemin des Ronds champs

DECIDE que le terrain objet de la demande **ne peut pas être utilisé pour la réalisation** de l'opération envisagée car le point de raccordement le plus proche en électricité est supérieure à 250 mètres

**\* RPQS Assainissement**

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif 2021

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

DECIDE de publier et renseigner les indicateurs de performances sur le SISPEA

## SEANCE DU 19 DECEMBRE 2022

**\* Contrat salarié ALSH**

DECIDE la création d'un emploi saisonnier d'adjoint technique à temps non complet soit 30h pour les centres aérés, à compter du 13.02.2023

L'agent non titulaire sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'Adjoint technique

**\* Attribution compensation**

APPROUVE l'attribution de la compensation selon la méthode dérogatoire d'investissement et le scénario dérogatoire pour la piscine de La Bresse.

Attribution pour Tendon : 6370€

**Répartition Taxe Aménagement**

Deux nouvelles réglementations sont venues modifier, en 2022, les règles en matière d'instauration et de répartition de la taxe d'aménagement (TAM) :

D'une part l'ordonnance 11 02022-883 du 14 juin 2022, relative au transfert à la direction générale des finances publiques (DGFIP) de la gestion de la TAM, et le décret n°20221102 du 1<sup>er</sup> août 2022 qui précise la date limite de mise en œuvre de transfert, D'autre part l'article 109 de la Loi de Finances pour 2022, qui instaure l'obligation d'un partage du produit de la taxe d'aménagement entre les communes et leurs EPCI.

- DECIDE, pour l'année 2022, de répartir le produit de la taxe d'aménagement comme suit :

0% CCHV / 100% commune, aucun transfert de charge n'étant constaté,

- DECIDE, pour l'année 2023, de répartir le produit de la taxe d'aménagement comme suit : 5% CCHV / 95% commune, considérant l'exercice des compétences eau et assainissement par la CCHV à compter du janvier 2023,

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

**\* DM Budget assainissement**

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6378 (011) : impôts, taxes	15,00	70611 (70) : Redevance d'assainissement co	15,00
	15,00		15,00
Total Dépenses	15,00	Total Recettes	15,00

**\* DM Budget Principal**

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6068 (011) : Autres matières et fournitures	2 500,00		
	2 500,00		
Total Dépenses	2 500,00	Total Recettes	

**\* Régime forestier**

EMET un avis favorable à l'application du régime forestier aux parcelles suivantes :

Département	Personne morale propriétaire	Territoire communal	Désignation cadastrale			Contenance
			Section	N ° de parcelle	Lieu-dit	
VOSGES	Commune de Tendon	Tendon		901	La Moulure et L'Ormont	
			B	237	Près des Royes	1,7862
			D	677	La Fenete	0,2260
				678		0,2800
				679		
				742	Ez Renevanne	0,1750
				746		0,780
				382	Au Jardinelle	0,1720
				384		0,2280
				385	Champs De La Basse	0,5260
	386	0,9860				
	388	0,2890				
	161	Les Hayes Rain Bastat	0,1910			
	163					
TOTAL :					6,9020	

AUTORISE Le Maire à signer tout document et acte relatif à ce projet.

**\* Transfert de compétence**

DECIDE le transfert automatique à la Communauté de Commune des Hautes Vosges de la compétence assainissement collectif au 01.01.2023.

La mise en place d'une convention de mise à disposition du personnel n'est pas souhaitée.

# Le conseil municipal de Tendon

## IL Y A TRENTE ANS...

### SEANCE DU 19 juin 1992 à 20 H 30 (Extraits)

Le Maire : Pierre FREMIOT

Le Conseil : Marie Paule BEDEL, Bernard CUNIN, Alain VILLAUME, Jean PARADIS, Marie José MANGEAT, Catherine BIZOT, Patrick GLESS

#### \* COMPTE ADMINISTRATIF 1991 :

Le conseil,

APPROUVE le compte administratif 1991

Dépenses de fonctionnement :	1 812 617.75 F	(276 332 €)
Recettes de fonctionnement :	3 052 915,43 F	(465 413 €)
Dépenses d'investissement :	2 135 621.59 F	(325 513 €)
Recettes d'investissement :	1 740 024.57 F	(265 265 €)
Excédent	844 700.66 F	(128 774 €)

#### \* REPROFILAGE CHEMIN DE LA MOULURE :

Le conseil,

CONFIE les travaux de reprofilage du Chemin de la Moulure à l'entreprise TRAL de Golbey. Les travaux s'élèveront à 49 000 F TTC

AUTORISE le Maire à signer les pièces relatives à ces travaux. Les crédits sont prévus au B.P.92

#### \* NEUTRALISATION :

Le conseil,

ACCEPTÉ la modification de l'estimation financière des travaux de neutralisation incluant la stérilisation préventive (Total général HT = 570 000 €)

Il est précisé que dans un premier temps, il sera effectué en 92 uniquement la neutralisation du réservoir existant.

#### \* REMBOURSEMENT SINISTRE :

Le conseil,

Suite au sinistre endommageant un panneau de signalisation (30/04/1992), AUTORISE Monsieur le Receveur Municipal à encaisser le montant de 538.33 F correspondant à la facture de remplacement du panneau.

#### \* CONCESSION PASSAGE CONDUITE D'EAU EN FORET COMMUNALE :

Le conseil,

DECIDE de renouveler la concession de passage en tréfonds de conduite d'eau potable en forêt communale (Parcelle 6) à compter du 01/01/1992 moyennant une redevance de 360 F à Monsieur BLENERT Jean Claude.

La révision de location sera annuelle suivant le tarif en vigueur appliqué en forêt domaniale sur la base de 600 mètres x 0.60 F pour l'année 1992.

AUTORISE le Maire à signer le nouvel acte

#### \* MATERIEL SEMOIR :

Le conseil,

DECIDE l'acquisition d'un nouveau semoir en remplacement de celui acheté en 1991 qui ne correspondait pas aux besoins. Il n'était pas adapté pour répandre le crassage pour des travaux de déneigement.

VOTE les crédits nécessaires au 214 soit 26 300 F TTC (pris sur les fonds libres et qui seront inscrits au B.S. 92)

Le montant de l'avoir soit 11 860 F sera également inscrit au B.S.92

**\* CREATION PISTE DE VIDANGE PARCELLES 30 et 31 :**

Le conseil,  
ACCEPTÉ le devis de l'entreprise PETOT pour la réalisation d'une piste de débardage d'un montant de 10 033.56 F  
Les crédits sont votés au B.P.92 article 235

**\* TRAVAUX PISTES EN FORET :**

Le conseil,  
ACCEPTÉ les devis de Marcel ETIENNE de Gerbamont pour la création d'une piste de débardage (parcelle 60) d'un montant de 15 000 F TTC et pour le reprofilage de pistes existantes (parcelles 10-11-30) d'un montant de 6 500 F TTC  
Les crédits sont votés au B.P.92

**\* COMMISSION MARCHES PUBLICS :**

Le conseil,  
En vertu de la nouvelle loi sur les marchés publics, il a été procédé à l'élection de la commission permanente d'ouverture des offres  
Titulaires : Bizot Catherine - Cunin Bernard  
Suppléants : Paradis Jean – Bedel Marie-Paule

**\* DEBROUSSAILLAGE :**

Le conseil,  
CONFIE les travaux de débroussaillage à M. GEORGEL Gilbert de HADOL (prévision des travaux début juillet)



# L'ETAT CIVIL EN 2022

XXXXXXXXXXXXXXXX

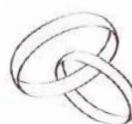
➤ **En 2022, 2 nouveaux Todas ont rejoint le village :**

- GREMILLET Ambroise né le 29.05.2022
- LEDRU Evan né le 10.11.2022



➤ **Ils se sont mariés dans notre commune en 2022**

- COLLOT Patrice et CHEVALME Christelle le 28.12.2022



➤ **Ils nous ont quittés en 2022 :**

- TOURNIER Claude le 27.01.2022
- CLERC Andrée le 02.07.2022
- GERARD Claude le 17.12.2022
- VIARD André le 30.12.2022



# **COMPTES ADMINISTRATIFS 2021**

Nous vous présentons les chiffres du compte administratif 2021 validés en conseil

## **SECTION FONCTIONNEMENT**

### **TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT :**

	<b>BUDGET 2021</b>	<b>REALISE 2021</b>	<b>RAPPEL 2020</b>
	<b>438 121 €</b>	<b>417 300 €</b>	<b>416 940 €</b>
Dont charges à caractère général	121 310 €	121 110 €	105 326 €
Dont charges de personnel	215 062 €	197 112 €	192 182 €
Dont autres charges de gestion	71 500 €	69 217 €	68 907 €
Dont charges financières	1 700 €	1 668 €	2 600 €
Dont charges exceptionnelles	300 €	44 €	30 €

### **TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT :**

	<b>BUDGET 2021</b>	<b>REALISE 2021</b>	<b>RAPPEL 2020</b>
	<b>453 100 €</b>	<b>540 795 €</b>	<b>499 977 €</b>
Dont produits de services	39 500 €	43 873 €	35 969 €
Dont impôts et taxes	176 500 €	207 331 €	196 045 €
Dont dotations et participations	281 500 €	246 096 €	241 069 €
Dont revenus immeubles	23 000 €	25 909 €	23 506 €
Dont produits exceptionnels	0 €	13 082 €	330 €
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>+ 123 495 €</b>	<b>+ 83 037 €</b>

#### Commentaires :

Le compte administratif génère un excédent brut intéressant de 123 495 €. C'est cet excédent qui permet à la commune de maintenir un rythme d'investissement par autofinancement. Les produits des services (cantine, périscolaire et centre aérés) ont connu une bonne progression et les autres recettes (fiscalité, dotations) se maintiennent.

Les charges courantes sont conformes au budget prévu, même si la hausse est de 16 000 € par rapport à l'exercice précédent liée notamment à l'entretien des matériels et des bâtiments.

## SECTION INVESTISSEMENT

	REALISE 2021	RAPPEL 2020
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>119 400 €</b>	<b>117 168 €</b>
Dont dépenses équipement	71 636 €	83 178 €
Dont remboursement emprunt (capital)	40 214 €	37 991 €

	REALISE 2021	RAPPEL 2020
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>99 816 €</b>	<b>103 750 €</b>
Dont Subventions d'investissement	5 245 €	0 €
Dont dotations-fonds divers	13 695 €	20 748 €
Dont excédent et amortissements	80 459 €	67 251 €
<b>SOLDE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 19 584 €</b>	<b>- 13 418 €</b>

Commentaires :

Les dépenses d'investissements 2021 comportent 71 636 € d'équipements et une annuité en capital d'emprunts de 40 214 € dont la dernière échéance pour le prêt de 2011 destiné au financement du bâtiment périscolaire. Les investissements comportaient en 2021, un programme voirie, le sablage et la peinture des grilles du pont de la Clé et des abords de l'Eglise, le changement des horloges de programmation de l'éclairage public et divers petits matériels.

Les recettes incluent la subvention voirie du Conseil Départemental, le remboursement de la TVA sur les investissements 2020 et les dotations aux amortissements. Le déficit affiché est couvert par l'excédent de fonctionnement vu ci-dessus.

## BUDGET COMMUNAL 2022

### SECTION FONCTIONNEMENT

<b>TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT :</b>	<b>619 712 €</b>	<b>(2021) 535 451 €</b>
Dont charges à caractère général	133 950 €	121 310 €
Dont charges de personnel	221 892 €	215 062 €
Dont autres charges de gestion	128 755 €	71 500 €
Dont charges financières	1 000 €	1 700 €
Dont charges exceptionnelles	200 €	300 €
Dont virement à l'investissement	90 766 €	77 555 €

<b>TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT :</b>	<b>729 456 €</b>	<b>(2021) 742 453 €</b>
Dont produits de services	43 600 €	39 500 €
Dont impôts et taxes	185 000 €	176 500 €
Dont dotations et participations	225 000 €	281 500 €
Dont revenus immeubles	23 000 €	23 000 €

Commentaires :

Le budget de fonctionnement apparaît excédentaire, le total des recettes incluant un report des précédents exercices de l'ordre de 250 000 €.

Les charges sont augmentées en prévisionnel mais permettent de couvrir largement les dépenses avec une somme de 10 000 € supplémentaires pour éviter les modifications budgétaires en cours d'année. La masse salariale est importante mais correspond à l'offre de services proposées et tient compte des revalorisations de point d'indice. La commune de Tendon est quasiment la seule dans le secteur à proposer des accueils d'enfants les mercredis sur la journée complète.

Le budget prévoit 90 000 € pour l'investissement et inclut dans le poste « autres charges de gestion » une somme de 56 000 € destinée au budget assainissement pour des travaux.

## SECTION INVESTISSEMENT

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>124 266 €</b>	<b>(2021) 163 495 €</b>
Dont voirie	30 000 €	30 000 €
Dont études (bornage,...), achat foncier	2 730 €	2 730 €
Dont remboursement emprunt (capital)	23 300 €	39 900 €
Dont bâtiment	19 500 €	19 500 €
Dont matériel	17 350 €	17 350 €

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>192 814 €</b>	<b>(2021) 175 745 €</b>
Dont Subventions d'investissement	6 500 €	3 500 €
Dont emprunts LT	0 €	0 €
Dont FCTVA	10 800 €	12 500 €
Dont cession d'immobilisations	0 €	12 250 €
Dont reversement fonctionnement	90 766 €	77 555 €

Commentaires :

Le programme d'investissements prévoit pour 2022, un programme annuel de voirie de 30 à 40 000 € en général et des travaux dans les bâtiments comme la refonte complète du tableau électrique du bâtiment scolaire, la rénovation des WC de l'école (repoussée à début 2023) et l'achat de quelques mobiliers ou installations (lave-vaisselle du périscolaire, rideau du local technique,...). Le capital d'emprunt à rembourser ne concerne plus qu'un seul prêt (aménagement centre bourg) qui court jusqu'en 2026 inclus.

# LA FORÊT COMMUNALE

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	<b>REALISE 2021</b>	<b>RAPPEL 2020</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>18 162 €</b>	<b>11 550 €</b>
Dont charges à caractère général	18 162 €	11 550 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>74 618 €</b>	<b>73 793 €</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 56 456 €</b>	<b>+ 62 243 €</b>

Commentaires :

Le résultat 2021 reste excédentaires avec toujours des exploitations forestières de produits accidentels à des prix très moyens. Les investissements ont été de 23 215 € d'achats de parcelles forestières et de travaux ONF comptés en investissements quand ils concernent des travaux sur des boisements d'avenir.

## BUDGET FORET 2022

<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>98 800 €</b>
Dont charges à caractère général	18 800 €
Dont virement à l'investissement	80 000 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>373 670 €</b>
Dont produits des services	71 000 €
Dont résultats reportés	302 670 €

Les charges de fonctionnement concernent principalement les travaux courants assurés par l'ONF, les frais de garderie (10 % des recettes de N-1) et diverses cotisations au titre de la forêt.

Le transfert plus important à l'investissement correspondait à quelques contacts pour des achats de parcelles plus importantes ; ceux-ci n'ont pas abouti en 2022 mais pourront être prévus à nouveau pour garantir la capacité à investir le cas échéant.

Les recettes sont prévues à hauteur du réalisé de 2021 pour éviter les grosses fluctuations ; quelques coupes normales pourront reprendre en 2022 avec un contexte de prix amélioré sur le premier semestre notamment avant une mévente sur l'automne.

On rappellera ici le montant des excédents reportés qui n'ont rien financés au budget général depuis 2017 mais ces transferts pourraient encore se faire pour des investissements communaux du budget général.



# LA RUCHE

Centre d'accueil périscolaire

TENDON

[laruchetendon@orange.fr](mailto:laruchetendon@orange.fr)

Le retour à la normale se fait petit à petit après ces deux années de restrictions.  
Nous sommes repartis dans l'élaboration de nos projets, plus motivés que jamais !

Le thème de notre projet pédagogique pour cette année 2021-2022 était :

## Construire notre Futur

C'est un grand projet qui s'est mis en place avec l'aide de la Mairie ( achat d'une parcelle de forêt entre les deux cascades, un projet commun avec l'école de Tendon).

Cette forêt fait l'objet d'études sur la nature, les espèces qui y vivent, les besoins de la forêt et des animaux, les erreurs à éviter, etc ...

Elle sera entretenue, aménagée par les enfants, aidés d'adultes et de professionnels, tels que des agents ONF, la société de pêche, des associations d'Education à l'environnement et au développement durable (Etc Terra et la société de pêche par exemple), ainsi que divers intervenants comme l'association Les Petits Débrouillards d'Epinal par exemple.

Ce projet s'intègre également à la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC) par l'intermédiaire de la Communauté des communes des Hautes Vosges.

### Notre rôle : Comment faire attention au bien-être de notre planète

*Avec le changement climatique, comment la protéger, la soigner, la réparer quand on est un enfant.*

*En prenant connaissance de notre environnement, en tenant compte de tout ce qui y vit, et qui est nécessaire à la vie, nous pourrions nous adapter à cet espace, sans le gêner, en construisant sans le détruire, en utilisant sans épuiser, en vivant tous ensemble, les humains, les animaux et les espèces végétales, les pierres, l'eau, la Terre. Une harmonie Totale.*

*Préparer notre avenir, trouver des idées nouvelles, éoliennes, cabanes, serre, terrarium, jardin, forêt, ruisseaux, une ferme, voilà des idées de discussion de projets.*

*A nous, animatrices, de trouver les intervenants et des sorties possibles dans ces divers domaines.*

Ce thème permettra d'aborder d'autres projets tels que : les mini-architectes, « le zéro déchet », la vie haute en couleurs, à travers des jeux et des activités qui donneront lieu à des spectacles, ou des expositions en fin du programme.

Les partenariats avec des structures socio-éducatives, des associations et des bénévoles du territoire sont intégrés à la réalisation du projet et en lien avec l'école de la commune.

Certains parents s'investissent déjà et il y en aura d'autres à venir. **Nous les remercions.**

### Les projets réalisés :

Repérage de la parcelle de forêt avec Gérard et les enfants des mercredis récréatifs. Idées d'aménagement avec les enfants.

Au printemps 2022, deux arbres (un liquidambar et un chêne rouge d'Amérique) ont été plantés par Gérard et les enfants du centre périscolaire. Nous pourrions suivre leur croissance lorsque nous ferons nos sorties.

Avec Pascal de l'association de la pêche de Docelles, les enfants ont libéré des alevins au ruisseau entre les deux cascades. Il y avait eu, auparavant, un atelier découverte des poissons de nos ruisseaux des Vosges,

Avec Benoit de l'ONF, après un cours sur les feuilles des arbres, une sortie « reconnaître les arbres de nos forêts » a été appréciée par tous les enfants.

L'investissement des enfants pour leur avenir est devenu presque magique...La responsabilité de chacun prend une importance fondamentale et instinctive.

### Les mercredis récréatifs

Ils sont toujours aussi animés avec :

Les Ateliers Théâtre avec la compagnie des Jolies Mômes.

Les Ateliers Hip hop.

La musique avec Daniel qui est présent depuis le début des NAP, atelier que nous reconduisons chaque année car toujours apprécié par les enfants.

Atelier bois avec Magali. Les enfants sont repartis avec une feuille en bois de merisier en pendentif.

Atelier biquettes sur le terrain de foot, toujours aussi mignonnes avec Damien.

Atelier pêche théorique et pratique conclu par une sortie « Libérons les alevins ».

Achat d'un potager par la mairie, où nous avons pu planter des herbes aromatiques, des plants de tomates, de potimarrons, de fraisiers, de salades et des fleurs pour aider à la pollinisation.

Avec l'aide de Yolande nous avons pu faire plusieurs ateliers récupération et transformation d'objets (un t-shirt transformé en petit sac par exemple.)

### **Les Centres aérés**

Semaine de Toussaint : Thème de la jungle, avec une sortie au Zoo d'Amnéville.

Semaine de Février : Thème Les 4 saisons et le jeu de piste - les chroniques du temps et activités diverses.

Semaine d'Avril : Thème La ferme avec la sortie à la ferme pédagogique du Pichet.

Semaine Août : Jeux collectifs avec une sortie inter-centres à la cabane des Sotrés de Vagney. Grands jeux et projet Terrabilis sur l'environnement., Jeux sportifs d'orientation électronique avec Sylvie de « Sens à sons nature ».

### **Temps périscolaires**

Durant l'année scolaire, les temps de garderie du matin et du soir : Il y a des activités bricolages, des jeux intérieurs et extérieurs.

Des intervenants reviennent chaque année comme la ludothèque avec qui nous sommes partenaires depuis le début des N.A.P. une fois par mois, le jeudi .

Nous avons la chance d'avoir l'aide de bénévoles : Un grand merci à Jocelyne, Frédérique, Odile et Yolande.

A la période de Noël, il y a du théâtre les lundis soir. Une histoire de Noël est créée par Marie et les enfants.

Cette histoire est ensuite jouée par les enfants et filmée par l'équipe d'animation. Le montage de cette pièce de théâtre est réalisé par Emilien, un papa.

En janvier, il y a un atelier chant animé par Marie. Les enfants se préparent à chanter à la fête de la musique. Ce sont des moments durant lesquels les enfants apprennent à vivre ensemble et où l'équipe s'engage à assurer leur bien-être.

### **La cantine :**

Les animatrices ont mis en place des activités et des aménagements pour améliorer la convivialité et le bien-être des enfants.

Les repas sont toujours préparés par l'auberge de la Poirie. Les menus sont équilibrés et adaptés, il y a un repas bio et végétarien régulièrement. De temps en temps, il y a un menu spécial, à Noël et en fin d'année scolaire, par exemple.

L'équipe essaie chaque année de diversifier, d'innover et de créer pour le bien-être des enfants.

Marie et Priscilla



# LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE TENDON

## Les membres du CMJ

Eline, Manon, Clémence, Louysa, Arsène,  
Gabriel, Lilian, Benjamin, Baptiste  
et Kentin.

Encadrés par David BEGEL et Cédric LALEVEE



## Halloween 2022



## Projets 2023

- Nettoyage de printemps
- Après-midi jeux de société
- Sortie VTT
- Halloween



# Centre d'incendie et de secours de Tendon



" Pas de fumée sans feu ", mais malheureusement cette année 2022, la fumée était visible à des kilomètres.....

On ne pensait pas un jour vivre la même expérience que dans le sud de la France .

Ces feux de forêts arrivent dans les portes de nos massifs forestiers auxquels nous sommes tant attachés .Ce sont les secteurs de Mortagne Brouvelles et Le Ménil qui ont été touchés ,sans parler de tous les départs maîtrisés à temps .

C'est environ 150 hectares de forêt qui ont été la proie des flammes sur l'ensemble du département .Entre le 8 et 15 août ,c'est environ 80 départs de feu et toujours un même objectif maîtriser le feu en approche des habitations ...



C'est avec un grand élan de solidarité pour faire front, grâce aux agriculteurs (avec des citernes d'eau) , des renforts de pompiers de tout le département mais également des départements voisins (personnels, hélicoptère et matériels ) a

Comme tous les ans ,le SDIS des Vosges participe aux colonnes de feux de forêt en France , notamment en Gironde avec plusieurs engins et des rotations de personnels .

Ces feux d'une extrême violence ont laissé des traces non seulement sur le terrain et le matériel mais moralement et psychologiquement pour les hommes .



Sans attendre le SDIS des Vosges investi déjà dans 6 engins CCF (Camion Citerne Forestier )dont 4 qui devraient être livrés dans l'année . Une grande campagne de formation démarre sur les risques feux de forêt et inondation échelonnée sur plusieurs années.

On ne peut nier le changement climatique ..... De fortes précipitations et des sécheresses de plus en plus marquées .

C'est à chacun de nous de préserver notre paysage et nos forêts, soyons attentifs à l'entretien de nos points d'eau et d'être vigilants lors de nos travaux et loisirs en extérieur



## St Barbe 2022

Fourragères : \* Titouan Lallemand

Incorporé suite à une période de pré-engagement et l'acquisition des modules Incendie et secours

\*Célestin Georgel

\*Yléo Viry

Célestin et Yléo après la réussite de leurs brevets de JSP

(Jeune Sapeur-Pompier) ont intégré le centre .

Médailles : \*Adjudant-chef L'Hôte Bruno

Médaille d'or pour 30 années de service

\*Adjudant-chef Villaumé Lionel

Médaille d'honneur argent pour service exceptionnel



Galon : \*Pierre Dominique nommé Sergent-chef

## Bilan de l'annee

Au vu de l'engagement de cette jeunesse, on ne peut que les féliciter et les encourager, nous avons encore au sein de la section JSP de Bruyères :

JSP 4 : Léo Demangeon de Laveline du Houx En cours de pré-engagement au centre , il passera son brevet fin juin.

JSP 3 : Alizée Villaumé de Tendon

JSP1/2 section détachée à Chenimenil/Docelles

Malo Lallemand de Tendon

Gabriel Boillot de Laveline du Houx



2022 restera une année riche de nos engagements sans compter les formations et les manoeuvres mensuels ...

\*Manœuvre conjointe avec les centres de Le Tholy, Réhaupal et Liézey.

\*Rassemblement Départemental à Ventron  
(Défilé motorisé avec le CCRL)

\*1<sup>0</sup> cérémonie de 14 juillet conjointement avec  
Cheniménil/Docelles

\*Visite et entretien avec le directeur du SDIS Colonel Larry  
Ouvrard

\*Participation au cross départemental à Vittel

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour son dévouement et son engagement

Et surtout nous remercions les élus de nos communes et la population pour leurs soutiens



*Et pourquoi pas vous ! ” Si vous êtes intéressé, homme ou femme,  
l’envie d’un engagement citoyen, que vous aimez l’esprit d’équipe et que  
vous avez du temps à offrir.*

*Venez nous rencontrer, même simplement essayer ...*

*A bientôt peut être*

Adc Villaumé Lionel  
Chef de centre de TENDON  
03.29.37.65.43

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DES COMMUNES DE FAUCOMPIERRE-TENDON-XAMONTARUPT

Suite à la création de la CCHV(communauté de communes des Hautes Vosges représentant Tendon), le SIE devient syndicat mixte de distribution d'eau des communes de Faucompiere Tendon Xamontarupt

### Projets Année 2023

Les travaux de renouvellement des conduites d'eau à l'Ancerf (Faucompiere 700ml) et à la Poirie (Tendon 1100 ml) sont terminés.

Une nouvelle étude de l'ensemble des réseaux est en cours afin de déterminer les prochains travaux de renouvellement de conduites dites « fuyardes », d'extension du réseau, d'aide à la protection incendie et de l'amélioration des performances du réservoir de la Pelouse puis d'en estimer les coûts et les subventions espérées qui seront corrélées à **un rendement et un prix de l'eau plancher**.

Un plan spécial d'aide sécheresse est mis en place en 2023 .

### Etat des lieux sur le bassin Rhin Meuse (Données Agence de bassin nov/22)

#### Accélération des phénomènes extrêmes

Sur les 5 dernières années :

4 étés les plus secs depuis 40 ans

4 enregistrent les étiages les plus sévères depuis 1982 (Depuis 2000, les débits d'étiages des cours d'eau issus des Hautes Vosges ont fortement diminué 22 à 44 % dans les Vosges)

30 % du bassin Rhin Meuse concerné par un risque de pénurie

#### Conséquences à l' ECHELLE LOCALE :

Rupture de l'approvisionnement en eau potable

Risque pour les élevages, les cultures

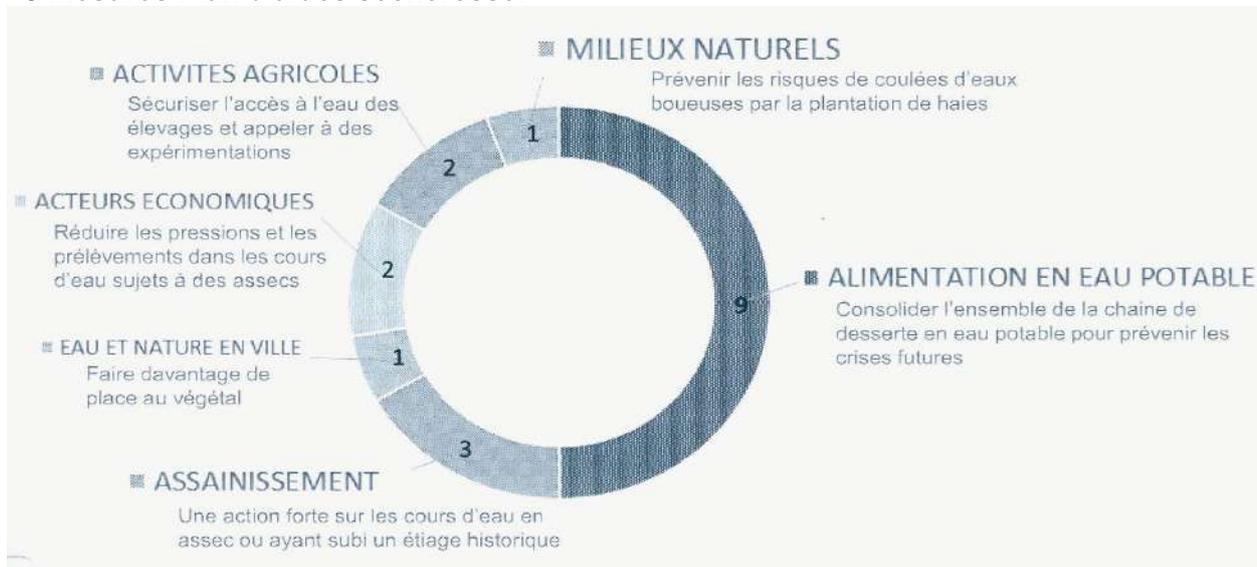
Risque pour les industriels

Risque pour le domaine récréatif

Risque pour les milieux



#### 18 mesures Plan d'aides sécheresse:



#### Mesures concernant l'eau potable

<b>Maitriser la gestion de son réseau d'eau potable</b>	Sécuriser l'alimentation en eau potable – « citernage »
	Amélioration des rendements des réseaux d'eau potable via l'acquisition de matériel
	Travaux de raccordement des hameaux pour pallier le risque d'isolement
<b>Sensibiliser, la population</b>	Informers les populations
<b>Limiter les prélèvements</b>	Démarches hydro-économiques
	Projet de réutilisation des eaux non conventionnelles (le respect des normes sanitaires en vigueur)

## Préserveons nos ressources en eau



### Comment consommons-nous l'eau ?

Capture d'écran

- Consommation d'eau moyenne d'un Français par jour : 146 litres (selon EauFrance)
- Utilisations moyennes des différents points d'eau d'un foyer (source : CIEAU) :



### **Attention :SECHERESSE HIVERNALE, DES INQUIETUDES POUR LE PRINTEMPS 2023**

#### Quelques gestes simples à la maison :

Les plus connus :

Fermer le robinet quand je n'utilise pas l'eau.. : un robinet d'eau ouvert pendant 1 minute = 1.5 litre d'eau écoulés,

Prendre une douche de 5 minutes et économiser 40 litres d'eau : une douche moyenne dure 9 minutes et consomme 100 litres d'eau

Au jardin : choix d'espèces adaptées au climat local, paillage ,arrosage en fin de journée,, récupérer l'eau de pluie

Mais pensez aussi à :

Réparer les fuites : un robinet qui goutte équivaut à 4 à 5 litres d'eau perdus par heure, donc 100 à 120 litres par jour

S'équiper : De mousseurs sur les robinets et de douchettes (réducteurs de débit)  
De chasses d'eau à double débit ou d'éco-plaquettes pour réguler le remplissage du réservoir. De récupérateur d'eau de pluie

La Présidente

Frédérique MOULIN



# Commission Syndicale de gestion des Biens Indivis de Tendon-Faucompierre

## Eglise

Cette année un seul entretien nécessaire a été effectué à l'église : le portail du porche dont le vernis s'écaillait fortement et la porte latérale dont le bois était quasi à nu ont été repeints début novembre.

Par ailleurs la sonorisation vieillissante ne donnant plus satisfaction, la commission a décidé de prendre son remplacement en charge. Le nouveau matériel BOSCH installé par un spécialiste de la sonorisation des églises (SARL Jean Marie FROTEY) comprendra évidemment un amplificateur auquel sera ajouté un lecteur multi entrées (DVD, USB, carte SD) permettant aux familles de diffuser aisément la musique de leur choix lors des cérémonies. Six enceintes assureront la sonorisation : quatre enceintes principales dont deux en remplacement des enceintes actuelles et deux nouvelles au niveau de la tribune ainsi que deux enceintes auxiliaires, une au niveau de l'autel et la seconde dans le porche. Les liaisons filaires seront réalisées au moyen de câblages blindés pour éviter les interférences possibles.

### Un peu d'histoire (tirée d'un document anonyme retrouvé dans la sacristie) :

Après avoir fait partie de la paroisse de DOCELLES, le village de TENDON est érigé en paroisse le 3 septembre 1707 par l'Evêque de TOUL suite à une demande locale succédant à la construction d'une chapelle en 1682 grâce aux donations de plusieurs habitants. Cette décision fut annulée le 10 février 1709 par l'Evêque de METZ mais ensuite reconfirmée par une Bulle papale le 15 avril 1715. Aujourd'hui la paroisse dépend du diocèse de SAINT DIE.

Les travaux de construction de l'église actuelle débutèrent en 1745 sur l'emplacement de la chapelle et s'achevèrent en 1752 (la date de 1751 est gravée sur la clé de voûte au dessus du chœur), pour une somme de 300 Francs barrois de l'époque, somme en partie financée par une riche famille de la Poirie, ainsi que par le village de FOLTZ (aujourd'hui FAUCOMPIERRE). C'est lors de la promulgation de la loi de 1905 séparant l'Eglise de l'Etat que l'église revint en pleine propriété à la commune de TENDON bien que FAUCOMPIERRE soit resté attaché à la paroisse. D'où l'ambiguïté du terme « Biens Indivis » actuellement utilisé. « L'indivision » concerne uniquement la gestion du bien et non la propriété.

## Cimetière

### **NOTIFICATION IMPORTANTE**

Une information concernant le constat d'abandon (absence d'entretien et de fleurissement) de neuf sépultures a été affichée dans la vitrine située entre les fenêtres de la sacristie. Celles-ci font l'objet d'une procédure de reprise qui deviendra effective dans le délai réglementaire de trois ans si aucune personne ne vient se présenter en Mairie.



Le remplacement du robinet provisoire, peu adapté, du point d'eau par une borne incongelable plus fonctionnelle était prévu à l'été 2022 mais a dû être reporté en raison d'une rupture de stock chez le fournisseur. Ce remplacement vient d'être réalisé au début du mois de Janvier.



C'est aussi l'occasion de repenser à terme l'aménagement de cet endroit avec un réceptacle approprié des déchets et un

réaménagement du passage entre les deux cimetières, ce qui justifie la démolition partielle du mur de séparation avant une reconstruction, plus esthétique et respectant les limites de propriétés avec l'ancien presbytère.

Les travaux de finalisation du chemin d'accès à l'espace cinéraire seront inscrits dans le budget voirie de la commune en 2023. La pose d'une clôture fermant cet espace est à l'étude pour répondre à la réglementation.

L'engazonnement des allées est toujours au stade de la réflexion, car diverses contraintes sont à considérer : l'ouverture de certaines tombes par l'avant déjà évoquée mais aussi les problèmes de drainage, de canalisation et d'évacuation des eaux de ruissellement, sans oublier les soucis d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le président de la CSBI et ses membres vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

## LE MOT DU CORRESPONDANT DEFENSE

L'année 2022 a vu, outre la résurgence d'un conflit de haute intensité en UKRAINE, la fin de l'opération BARKHANE au MALI. L'ordre du jour N°20 du Chef d'Etat Major des Armées, le général d'armée (4 étoiles) explique et résume ce que fut cette « OPEX » née en 2013. Je vous en livre deux extraits ci-dessous.

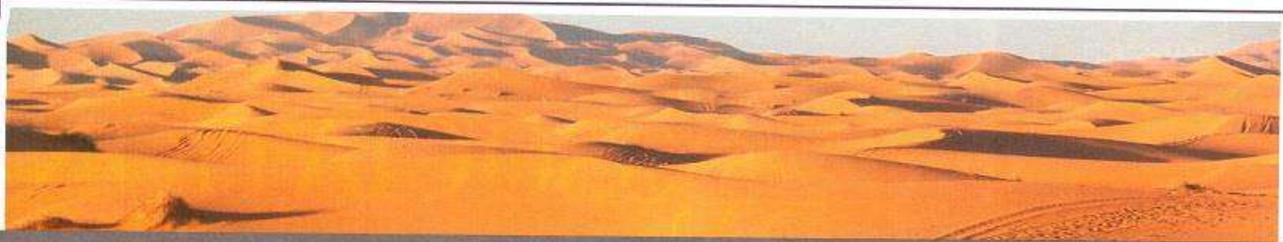
*Officiers, sous-officiers, officiers mariniers, soldats, marins et aviateurs, d'active et de réserve, personnel civil des armées,*

*Aujourd'hui, lundi 15 août 2022, les derniers militaires français de l'opération BARKHANE présents au Mali ont quitté le pays et franchi la frontière nigérienne.*

*En 2013, l'armée française s'est engagée à la demande des autorités maliennes, pour combattre des groupes armés terroristes qui occupaient la moitié de son territoire et menaçaient Bamako. Nous avons lutté avec succès avec les forces armées de ce pays, et aux côtés de nos partenaires africains, européens et nord-américains, pour les empêcher de prendre le contrôle du Mali. Nous avons sans relâche combattu l'État islamique dans le Grand Sahara et le Rassemblement pour la victoire de l'islam et des musulmans, les empêchant d'abattre l'État malien. Nous avons également appuyé la montée en puissance des forces armées maliennes pour qu'elles puissent à terme protéger la population.*

*Ces réussites opérationnelles obtenues sur le sol malien, dans des conditions souvent éprouvantes, sont le fruit de l'engagement sans faille de tous les soldats, marins et aviateurs qui y ont servi. Je salue leur détermination, leur courage et leur compétence. La fin de notre présence au Mali n'enlève rien à la légitime fierté qu'ils peuvent continuer à ressentir du fait de l'accomplissement des missions qui leur avaient été fixées.*

*Le Président de la République a décidé en février dernier de quitter le Mali en raison des choix des autorités en place, jugés incompatibles avec notre action. Pour permettre le départ en bon ordre et en sécurité de ce territoire immense, les armées françaises ont opéré une reconfiguration d'une ampleur inédite, tout en poursuivant les opérations contre les groupes terroristes. L'opération BARKHANE a toujours représenté un défi logistique considérable. Pour cette manœuvre de réarticulation, les acteurs des chaînes logistiques ont fait preuve d'un surcroît de détermination et de pugnacité. Je les en félicite tout spécialement et je souligne leur savoir-faire, que peu d'armées détiennent.*



## MORTS POUR LA FRANCE AU SAHEL

11/01/2013 **Boiteux** Damien  
Terre Lieutenant 4<sup>e</sup> RHFS

19/02/2013 **Vormezeele** Harold  
Terre Sergent-chef 2<sup>e</sup> REP

02/03/2013 **Charenton** Cédric  
Terre Caporal 1<sup>er</sup> RCP

06/03/2013 **Pingaud** Wilfried  
Terre Caporal-chef 68<sup>e</sup> RAA

17/03/2013 **Van Dooren** Alexandre  
Terre Caporal 1<sup>er</sup> RIMa

29/04/2013 **Duval** Stéphane  
Terre Caporal-chef 1<sup>er</sup> RPIMa

30/07/2013 **Martin-Vallet** Marc  
Terre Caporal-chef 515<sup>e</sup> RT

07/05/2014 **Kalafut** Marcel  
Terre Sergent 2<sup>e</sup> REP

14/07/2014 **Nikolic** Dejvid  
Terre Adjudant-chef 1<sup>er</sup> REG

29/10/2014 **Dupuy** Thomas  
Air Sergent-chef CPA 10

29/11/2014 **Bajja** Samir  
Terre Adjudant 4<sup>e</sup> RHFS

12/07/2015 **Cheou** Nelson  
Terre Sergent-chef 54<sup>e</sup> RA

17/08/2015 **Ronis** Jean-Luc  
Terre Caporal 2<sup>e</sup> RMat

27/08/2015 **Truffaux** Baptiste  
Terre 1<sup>re</sup> Classe 21<sup>e</sup> RIMa

26/11/2015 **Guarato** Alexis  
Air Sergent-chef CPA 10

22/02/2016 **Roche** Nicolas  
Air Caporal-chef BA 123

12/04/2016 **Chauwin** Michael  
Terre Caporal 511<sup>e</sup> RT

12/04/2016 **Noblet** Damien  
Terre Sergent 511<sup>e</sup> RT

12/04/2016 **Poo-Sing** Mickaël  
Terre 1<sup>re</sup> Classe 511<sup>e</sup> RT

04/11/2016 **Jacq** Fabien  
Terre Sergent-chef 515<sup>e</sup> RT

05/04/2017 **Barbé** Julien  
Terre Caporal-chef 6<sup>e</sup> RG

18/06/2017 **Riveta** Albéric  
Terre 1<sup>re</sup> Classe 1<sup>er</sup> RCP

21/02/2018 **Dernoncourt** Timothé Terre  
Caporal-chef 1<sup>er</sup> RS

21/02/2018 **Mougin** Emilien  
Terre Sergent-chef 1<sup>er</sup> RS

17/10/2018 **Rafik** Abdelatif  
Terre Caporal 14<sup>e</sup> RISLP

08/12/2018 **El Arabi** Karim  
Terre Caporal-chef 2<sup>e</sup> RH

02/04/2019 **Laycuras** Marc  
SSA Médecin 2,3 (équivalent de Capitaine) 14<sup>e</sup>  
CMA

09/05/2019 **Bertoncello** Alain  
Marine Maître Commando Hubert

09/05/2019 **de Pierrepont** CédricMa-  
rine Maître Commando Hubert

02/11/2019 **Pointeau** Ronan  
Terre Brigadier 1<sup>er</sup> RS

25/11/2019 **Bockel** Pierre  
Terre Lieutenant 5<sup>e</sup> RHC

25/11/2019 **Carette** Julien  
Terre Adjudant-chef 5<sup>e</sup> RHC

25/11/2019 **Chomel** de Jarnieu Romain  
- Terre Capitaine 4<sup>e</sup> RCh

25/11/2019 **Duval** Valentin  
Terre Maréchal-des-logis 4<sup>e</sup> RCh

25/11/2019 **Frisonroche** Clément Terre  
Capitaine 5<sup>e</sup> RHC

25/11/2019 **Gireud** Benjamin  
Terre Capitaine 5<sup>e</sup> RHC

25/11/2019 **Jouk** Andreï  
Terre Sergent-chef 2<sup>e</sup> REG

25/11/2019 **Leusie** Jérémy  
Terre Maréchal-des-logis-chef 93<sup>e</sup> RAM

25/11/2019 **Mégard** Nicolas  
Terre Capitaine 5<sup>e</sup> RHC

25/11/2019 **Morisse** Alex  
Terre Lieutenant 5<sup>e</sup> RHC

25/11/2019 **Protin** Alexandre  
Terre Maréchal-des-logis-chef 4<sup>e</sup> RCh

25/11/2019 **Salles-de-Saint-Paul** Romain  
Terre Brigadier-chef 5<sup>e</sup> RHC

25/11/2019 **Serre** Antoine  
Terre Maréchal-des-logis 4<sup>e</sup> RCh

16/02/2020 **Henry** Morgan  
Terre Sergent-chef 54<sup>e</sup> RT

01/05/2020 **Martynouk** Dmytro  
Terre Brigadier 1<sup>er</sup> REC

04/05/2020 **Clément** Kévin  
Terre 1<sup>re</sup> Classe 1<sup>er</sup> REC

23/07/2020 **Razafintsalama** Tojohasi-  
na - Terre 1<sup>re</sup> Classe 1<sup>er</sup> RHP

31/07/2020 **Fila** Andy  
Terre Brigadier-chef 14<sup>e</sup> RISLP

05/09/2020 **Texier** Sébastien  
Terre Brigadier-chef 1<sup>er</sup> RHP

05/09/2020 **Volpé** Arnaud  
Terre 1<sup>re</sup> Classe 1<sup>er</sup> RHP

28/12/2020 **Issakhanian** Dorian  
Terre 1<sup>re</sup> Classe 1<sup>er</sup> RCh

28/12/2020 **Mauri** Tanerii  
Terre Brigadier-chef 1<sup>er</sup> RCh

28/12/2020 **Pauchet** Quentin  
Terre 1<sup>re</sup> Classe 1<sup>er</sup> RCh

02/01/2021 **Huynh** Yvonne  
Terre Sergent 2<sup>e</sup> RH

02/01/2021 **Risser** Loïc  
Terre Brigadier 2<sup>e</sup> RH

24/09/2021 **Blasco** Maxime  
Terre Caporal-chef 7<sup>e</sup> BCA

12/10/2021 **Quélin** Adrien  
Terre Maréchal des logis 4<sup>e</sup> RCh

22/01/2022 **Martin** Alexandre  
Terre Brigadier 54<sup>e</sup> RA



NE LES OUBLIONS PAS

## LES ENTREPRISES ET ARTISANS DU VILLAGE

- AUBERGE DE LA POIRIE - Mme Sylvie MARIN 67, Route des Cascades
- LES CHALETS DE CATHY - Jean-Claude BLAISON Chemin des Pschées

\*\*\*\*\*

- BROCANTE DES CASCADES - 61, Route des Cascades
- LE BATACLAN - 18, Route des Cascades
- LE PETIT GRENIER - 34, Route des Cascades

\*\*\*\*\*

-Chauffagiste - Christophe LEGAY - 3, Chemin des Ronds Champs

-Maintenance et travaux de plomberie, tuyauteries industrielles, soudures tig acier/inox  
CLAUDON Maximilien 59, route des cascades - 06.79.75.12.49

-Plâtrerie - Michel et Rémi RAUCY - 3, Chemin du Bois le Renard

-Info-B.C. - en lien sur le site [www.tendon.fr](http://www.tendon.fr)

-Garage de la Poirie - Sébastien PARADIS - 5 Chemin de la Poirie

-Le Presbytère (Escape Game et restauration) Théotime BERNARDIN

-PEP Sous Fil : Marie Jeanne DESEINT - 10 Chemin de la Poirie

-Le Petit Todas Gourmand - Victorine DIDIER - 11, ch de la Moulure

-Edith Top Services (Entretien, ménage et nettoyage) 06.84.23.36.15

\*\*\*\*\*

-Le Relais Fermier - 13, Route des Cascades

\*\*\*\*\*

-« L'Atelier du Faing Janel » Magali BABEL 25, Chemin du Faing Janel

- Artiste peintre Marie RUBBEN - Chemin des Meix Mourés

\*\*\*\*\*

- Forestiers - André et Cédric LALEVEE - 9, Chemin des Pschées

-« D'une branche à l'autre » - Gabriel POIROT - 1 Chemin de la Haie

\*\*\*\*\*

## LES AGRICULTEURS DU VILLAGE

- BABEL Damien* - 25, Chemin du Faing Janel
- BABEL Nicolas* - 25, Chemin du Faing Janel
- BARADEL Jean-François* - 33, Chemin de la Bisoire
- CLAUDE Céline* - 1, Chemin de la Bisoire
- GAEC de la Moulure* - 31, Chemin de la Moulure
- GODARD Maud* - 29, Chemin de la Bisoire
- GUGGENBUHL Solange* - 19, Chemin du Faing Janel
- SCEA de Raiebois* - 28, Chemin des Ronds Champs
- VILLAUME Lionel* - 14bis, Chemin du Fossard



## LES HEBERGEURS DU VILLAGE

- AUBERGE DE LA POIRIE* - Mme Sylvie MARIN 67, Route des Cascades, 03.29.23.22.22
- LES CHALETS DE CATHY* - Jean-Claude BLAISON, Chemin des Pschées, 03.29.66.23.35
- SCI HUIBO* 3, Chemin du Faing Janel
- *MAMYVONNE* 4, Rue de la Clé, 03.29.66.69.99
- VOSGES BLEU VERT* 29 Bis Chemin des Ronds Champs, 06.84.67.19.60

## LES GITEURS AU VILLAGE

- Damien BABEL* - 25 Chemin du Faing Janel
- Gérard CUNIN* - 31 Chemin des Ronds Champs
- Solange GUGGENBUHL* - 19 Chemin du Faing Janel
- Annette BEGEL* - 69 Route des Cascades
- André PIERRON* - Le Faing Janel
- Eddy FONTAINE* - Chemin de la Scie





# FEE-COLOGIE IMAGINAIRE (& REALITE ?)

...*SUITE*

Dans le bulletin de l'année 2022 vous avez peut-être lu l'apparition de la fée NATH'URA qui s'achevait sur la mention « *A SUIVRE* ». Certains événements et l'imagination ont finalement produit une suite trop longue à ce récit pour paraître ici en une seule fois.

En voici deux courts extraits :

.....J'avancais lentement parmi des fougères denses sur un terrain humide lorsqu'en contournant un hêtre au tronc moussu je la vis à nouveau. Du moins je distinguais une forme diffuse, comme une sorte de brume statique ayant une allure vaguement humaine à une dizaine de mètres de moi au milieu d'un groupe de bouleaux.



Intrigué, je m'en approchais doucement en me disant que c'était peut-être NATH'URA. La forme jusque là immobile se mit à bouger lentement comme pour se tourner vers moi et je devinais la forme d'un corps dans ce nuage de brume avec un visage qui n'était pas celui de NATH'URA. Qui était donc cette nouvelle apparition ? Ce corps qui me semblait plutôt transparent et sans consistance esquissa un geste que j'interprétais comme une invitation à m'approcher, ce que je fis sans trop d'appréhension. Arrivé à environ deux mètres d'elle, la forme me fit signe de m'arrêter. Je l'observais avec curiosité et j'identifiais un visage semblable à ceux que j'avais croisés quelques années auparavant

en visitant le Vietnam. Cette « forme » venait donc d'Asie ? .....



.....C'est lors d'une de ces promenades routinières par une matinée de fin d'hiver qu'une nouvelle apparition me replongea dans cet univers féérique qui était venu périodiquement chambouler mon existence durant les années passées. Elle se tenait debout, au milieu du chemin. Elle était moins transparente et semblait moins épuisée que ses sœurs que j'avais croisées auparavant, mais son visage reflétait cependant la tristesse et la fatigue. Je me hasardais à lui demander qui elle était et ce qu'elle attendait là. Elle

me répondit dans un souffle :

« Je suis la fée MABKA, j'arrive d'Ukraine et je viens me réfugier ici, à la recherche de mes sœurs. »

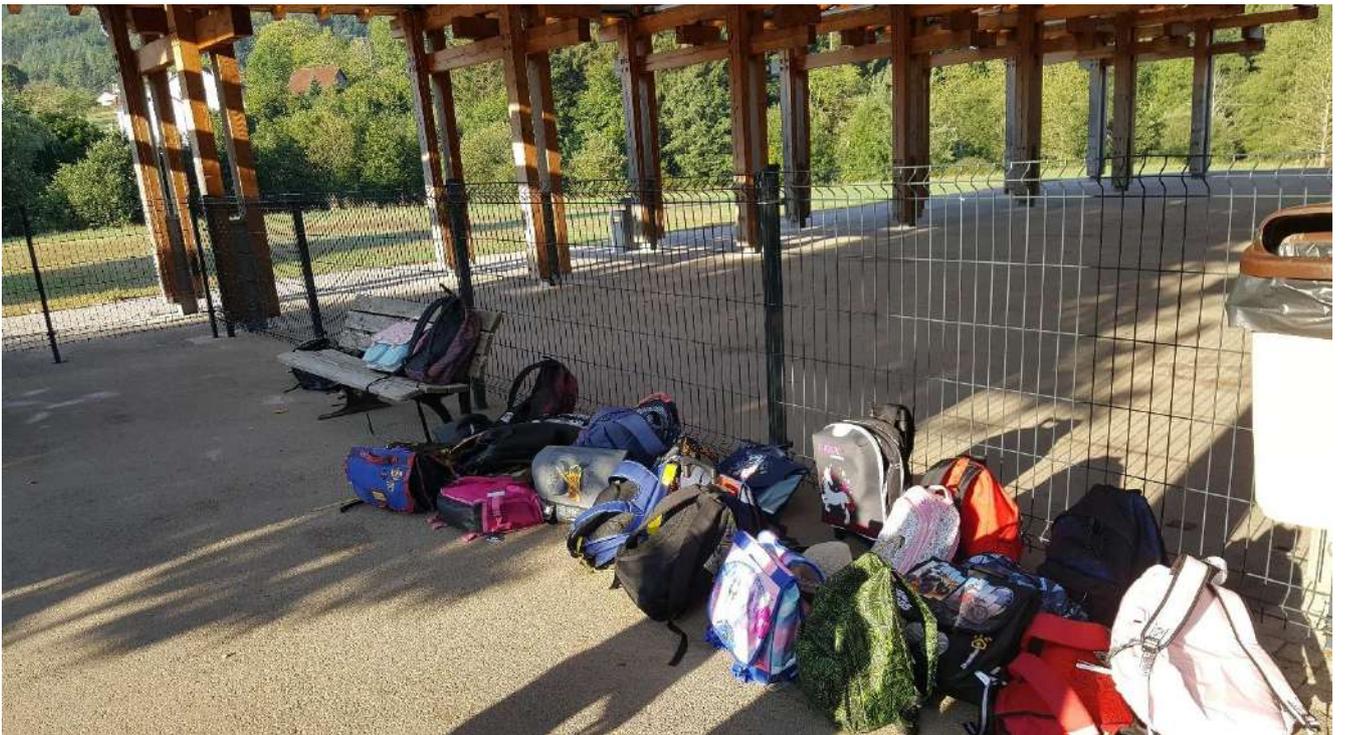
Je compris que ce n'était pas simplement la destruction « écologique » de son environnement qu'elle fuyait. C'était pire encore : c'était la guerre !.....

Le récit complet sera disponible en cours d'année sous forme d'un livret (format A4 ou A5 suivant les possibilités d'impression) sur simple demande à la Mairie. Merci de réserver dès que possible afin d'imprimer un nombre adapté et suffisant d'exemplaires.

...



# *La vie des associations*



# Association Familiale de Tendon Faucompierre

## 2022

...Que dire .... Une année où l'on retrouve toutes nos activités sans contraintes !!!! Ça fait du bien !!!

L'association Familiale est une association dont l'objectif vise à créer du lien social, de rassembler les plus petits jusqu'aux plus anciens dans la bonne humeur lors de moments de partage.

Pour cela nous vous proposons différentes manifestations :

-Début Janvier : nous avons organisé notre AG dans la salle polyvalente. Elle se termine par un moment convivial autour d'une galette et d'un verre de cidre.



Carnaval : Le 5 mars 2022 nous avons proposé un moment apprécié par les familles et nos plus jeunes adhérents à l'occasion de Carnaval. Un après-midi animé par le bureau avec de nombreux ateliers différents dans une super ambiance ! Les enfants ont dégusté les beignets de carnaval fabriqués par nos adhérents pour l'occasion. Ce sont les enfants qui ont désigné le vainqueur au concours du meilleur beignet de l'année !!!



**N'hésitez pas à participer à ce concours !!! Un cadeau vous attend !!!**

**RDV le 4 mars 2023**



Le repas des aînés : Il a eu lieu le 3 avril à la salle polyvalente de Tendon. Un moment convivial animé par Marie et Gérard et attendu par nos anciens. Ce repas est réservé aux personnes de plus de 65 ans, résidant dans les communes de Tendon et de Faucompierre.

-Mi-mai groupement de commande de fleurs et de replants bio : La distributions a pour but de faire bénéficier à nos adhérents des replants bio et des fleurs de qualités a des prix attractifs. Nos fournisseurs sont le maraîcher Jérôme Balland de Fremifontaine et « les serres de Bruyères » de Remiremont

**Lire et faire lire** : Après les vacances de la Toussaint ,les séances de lire et faire lire débutent avec nos 6 lecteurs bénévoles : Maryvonne Hans, Jocelyne Balland, Odile Cunin, Yolande Poirot, Frédérique Gremillet et Geneviève Erba.

Les séances se déroulent les lundis de 16h à 17h et cette année 6 enfants ont la chance de participer à ces moments de lecture et de partage intergénérationnel.



**-St Nicolas** : le 9 décembre ,nous avons orchestré conjointement avec l'Amicale laïque et la mairie un « après-midi festif. Il a commencé par la visite de St Nicolas à l'école avec distribution de clémentine, brioche et d'un livre pour chaque élève. A 16h 00 il s'est poursuivi à la salle polyvalente avec un spectacle animé par Bouclette et ses acolytes virtuels de la Compagnie « Les Fées du Logis ». L'après-midi s'est terminé par un goûter autour d'un chocolat chaud ou d'un vin chaud.

**Groupement de fioul** : Il a eu lieu au mois de janvier et de septembre.

Nous poursuivrons avec deux groupements par an

**-Groupement de vidange de fosses septiques** : Il aura lieu cette année en juillet !!Pensez à réserver votre prestation !!

Et voilà une année bien remplie où chacun a pu participer ou bénéficier d'avantages ....

Si l'envie vous prend de venir remplir les effectifs du bureau ... n'hésitez pas à nous rejoindre une bonne ambiance vous y attend !!!

#### Composition du bureau :

*Villaumé Sandrine	Présidente 03 29 37 65 43 ou assofam.tf@gmail.com
*Collot Christelle	Secrétaire
* Leroy Amandine	Trésorière
* Vauchel Gérard	Trésorier adjoint
*Resende Aurélie	Membre actif
*Ritter Cyrille	Membre actif
*Claudon Charline	Membre actif
*Hanesse Ramond Jeremy	Membre actif
* Claudon Valérie	Membre actif

#### Le calendrier des manifestation en 2023

4mars : Carnaval  
 2 avril :Repas des ainées  
 Groupement de fleurs et de replants bio :  
 commande fin mars et livraison en mai semaine 19  
 4 juin :Fêtes des mères  
 20 aout :Vides grenier  
 °Sortie Familiale : septembre (date à définir )  
 3 decembre :St Nicolas  
 Fioul : janvier et septembre  
 Fosse septique : en juillet 2023

**fête des mères** : Cette année encore une petite surprise attendait nos adhérents au magasin « Le Relais Fermier » de Tendon. À cette occasion un tirage au sort des personnes venues récupérer leur cadeau à été effectué avec à la clé, un délicieux panier garni offert par Sabine .



**-Rando Marche et VTT en juin :**

Nous avons organisé une rando marche et VTT avec 2 circuits de 9 et 14 Km avec ravitaillement et apéritif offert à l'arrivée pour les randonneurs.

Après les efforts, le réconfort ...nous nous sommes rassemblés sous la halle autour d'un barbecue et passer une agréable soirée.



**Vide-grenier** : Après 2 ans d'absence, le 21 août 2022 a eu lieu notre fameux vide-greniers... Très content de retrouver nos fidèles exposants et nos chineurs du dimanche ...UNE ANNEE RECORD en bénéfice et sous un temps des plus favorables !!!

Pour garantir un service à la hauteur de la manifestation, nous sollicitons chaque année des bénévoles pour nous aider le temps de midi, un grand merci à eux !!!



**-Sortie familiale en septembre :**

nous avons proposé une sortie à Center Parcs en Moselle, un bon moment de détente accompagné d'un petit apéro avant le retour en bus.



# AMICALE LAÏQUE

Après plusieurs années de fonctionnement perturbé, nous avons retrouvé des activités plus habituelles en 2022.

L'amicale laïque a financé les sorties scolaires suivantes en 2021/2022 :

- - Ardoise verte : 2 sorties pour chaque classe (étude de la faune et la flore, initiation VTT, initiation course d'orientation).
- - Sortie cinéma: 1 sortie pour chaque classe.
- - Intervention de Laurent Bernard pour chaque classe sur diverses thématiques: les contes, les cultures dans le monde.
- - Sortie au théâtre d'Épinal pour le cycle 2 et cycle 3 (spectacle la forêt)
- - Bus pour le cycle 1 et cycle 2 à la sortie Naturoparc en Alsace
- - Classe découverte en Alsace (Stosswehr) en avril pour les élèves de CM1/CM2: semaine sur les thèmes du sport et de la forêt -> randonnée, escalade, équitation, tir à l'arc...

Départ pour la classe découverte



Sous l'impulsion de Panda qui a réalisé la plus grosse partie du chantier, l'amicale a participé à l'exposition d'un sujet fixe pour la fête des jonquilles à Gerardmer. Le magnifique four a été remarqué et a sûrement assuré une bonne publicité pour notre fête du pain.



Le 21 mai, les familles se sont retrouvées par une belle journée de printemps ensoleillée à la colonie du Rond Faing, après un pic nique tiré du sac des jeux ont occupé petits et grands pendant l'après midi. Le ventrigliss a rencontré un franc succès ! La soirée s'est poursuivie par un plat local au rythme des chansons de Ceci-Cela.



La 37<sup>ème</sup> fête du pain aux fruits et de l'artisanat, s'est déroulée le dimanche 17 juillet. Comme toujours de nombreux bénévoles étaient au rendez-vous. Ils ont tous accompli un travail considérable et permis encore une fois d'obtenir un formidable bénéfice pour l'association à peu près semblable à celui de l'année dernière. Avec un peu plus de travailleurs côté cuisine le service a été encore plus fluide et les temps d'attente réduits. Le retour positif de la clientèle et l'ambiance toujours aussi chaleureuse ont permis à tous de passer une agréable journée dans la joie et la bonne humeur. Nous garderons un souvenir particulier de cette édition 2022 après deux années marquées par les restrictions et obligations. N'hésitez pas à noter la date du 16 juillet 2023 et à nous rejoindre pour la prochaine édition.



L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 18 Novembre avec une belle affluence des membres. Elle fut suivie d'une dégustation de Beaujolais nouveau et cochonnailles. Le bureau s'est en grande partie renouvelé cette année puisque nous avons eu le départ de 4 membres qui ont donné beaucoup de leur temps pendant de nombreuses années ; Céline, Emeline, Ingrid et Bruno. Pour les remplacer, nous pouvons compter sur Sophie Simonin, Justine Mathis et Nicolas Maire qui ont pris des fonctions capitales dès leur arrivée puisque Sophie a été élue trésorière et Nicolas secrétaire. Merci à tous pour votre engagement !

Le saint Nicolas a distribué un goûter aux élèves de l'école ainsi que les livres offerts par la mairie le vendredi 9 décembre

Le 24 décembre les 4 équipes de pères Noël emmenés par leurs rennes ont rendu visite aux aînés du village

Le bureau :

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président : Vincent MOUHAT (06 70 72 79 06)</li> <li>- Vice-président : Nicolas HOUOT</li> <li>- Trésorier : Sophie SIMONIN</li> <li>- Trésorière adjointe : Fabien PERNOT</li> <li>- Secrétaire : Nicolas MAIRE</li> <li>- Secrétaire adjointe : Irène VILLAUME</li> </ul>	<p><u>membres actifs (et même très actifs) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laurent MOUGEL</li> <li>- Christophe DEMANGEON</li> <li>- Justine MATHIS</li> <li>- Damien THIMONT</li> <li>- Gabriel POIROT</li> <li>- Charline CLAUDON</li> </ul>
--	---

Voici le récapitulatif des activités prévues pour 2023 :

- Sortie Cinéma le 11 février
- Chasse aux œufs
- Sortie ados/familiale (bol d'air ?)
- Remboursement des activités sportives et culturelles (25 euros par an et par enfant)
- Remboursement de la carte ZAP
- Participation de 40 euros pour un voyage scolaire par an pour les collégiens et les lycéens
- Repas adultes

Nous espérons vous retrouver très bientôt pour de nouvelles aventures en 2023.

Amicalement, Le bureau

# Amicale des sapeurs-pompiers de Tendon

L'année 2022 a marqué le retour à la normale de nos activités :

Le 25 juin a eu lieu le feu de la Saint Jean qui, cette fois ci, était placé sous le signe des sports d'hiver et du froid. En effet notre saut à ski a pris feu devant 220 personnes qui se délectaient d'un pot au feu réalisé par nos soins, sous l'œil de Denis. Pour agrémenter le repas, le groupe « Sorbet Citron » a mis l'ambiance.

Le 3 décembre s'est déroulé le téléthon qui, toujours sous la forme de marches et d'un repas dans la salle polyvalente a attiré cette année une centaine de marcheurs et de convives, offrant à l'AFM 2117€. Je remercie les participants, les donateurs, sans oublier nos partenaires ( le Gaec de la moulure pour le chique( savamment préparé par Juju), l'auberge de la Poirie pour le jambon... ).

Les dates à retenir pour 2023 :

Le feu de la Saint Jean le 24 juin

La marche gourmande le 24 septembre

Le téléthon le 2 décembre

L'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023.



## LE CLUB DES CASCADES

L'an dernier, nous souhaitons que 2022 reste sur la dynamique relancée par le bureau du Club des Cascades, sous la présidence de Gisèle PARADIS.

Nous pouvons dire cette année que cela est le cas.

Les membres du club ont poursuivi leurs activités toute cette année, avec entrain et régularité. Une quinzaine de personnes se retrouvent tous les jeudis autour de jeux de cartes et de discussions.

Christophe NAEGELEN, député, a répondu présent à l'invitation du Club à l'occasion de la Galette des rois.

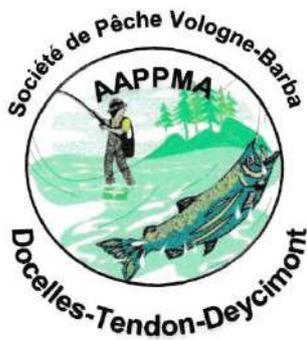
Il a pu se mesurer aux aînés dans une partie de tarot, nous ne dirons pas qui a remporté la partie...

Le repas des aînés de la commune a réuni à nouveau une quarantaine de personnes qui ne manqueraient pas ce rendez-vous, à l'Auberge de la Grande Cascade.

2023 verra peut-être reprendre des activités intergénérationnelles avec les enfants du périscolaire.

Merci à l'ensemble du bureau du Club des Cascades pour son implication et sa bonne humeur.





A Tendon, une eau nourricière pour nos alevins !

L'AAPPMA (Association Agréée pour la Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique) de Docelles-Tendon-Deycimont privilégie les ruisseaux de la localité pour y déverser ses alevins naturels issus de l'écloserie de Xamontarupt. Les nombreux chevelus qui serpentent dans la localité et qui se jettent pour partie dans le Scouet permettent à nos salmonidés de se développer, de grandir en toute quiétude et reviendront, à leur maturité, déposer leurs précieuses pontes dans les ondes claires qui serpentent dans la commune. Depuis plusieurs années, nous n'effectuons plus d'alevinage de poissons issus de pisciculture afin de préserver la truite Fario de souche. Nous rappelons à tous les riverains de respecter l'état naturel de ce ruisseau et de ses affluents pour le préserver des pollutions et de ne pas effectuer de prélèvement sauvage (pompage) ce qui est formellement interdit (et que nous avons pu constater.), comme d'installer de petits barrages pour ses besoins personnels !!

En ces périodes de sécheresse à répétition, chacun doit être conscient que l'eau est un bien trop précieux et que nos gestes du quotidien influent sur la qualité de nos rivières. Si chacun prend conscience de cet état de fait, ce sont nos enfants qui pourront, à leur tour en « profiter ».

Comme chaque année, nous interviendrons, avec le concours de la Fédération de Pêche des Vosges pour un cours théorique puis une remise en eau d'alevins à l'école primaire de Tendon, le mercredi 5 avril 2023, de 9 à 11 h 00. Une sensibilisation qui nous semble indispensable pour responsabiliser les adultes de demain.

Venez nous rejoindre pour nous aider dans notre mission de préservation des cours d'eau et partager ensemble, le plaisir de la pêche !

Le Président Pascal HARMAND Tél 06 37 59 62 93.





## LEGIION VOSGIENNE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION 111 TENDON-FAUCOMPIÈRE

La section a tenu son assemblée générale le 24 septembre qui correspond à la date anniversaire de la Libération de notre village.

Un hommage a été rendu à notre camarade François FERRY disparu le 14 septembre, hommage étendu à nos soldats tombés en OPEX au cours de l'année



Cette année 2022 a mis la section face à une prise de décision cruciale concernant son avenir. Les effectifs étant en constante diminution comme dans beaucoup d'autres sections, nous avons le choix de fusionner avec une autre section ou d'en prononcer la dissolution. Le bureau fédéral étant lui-même en prise avec ce phénomène, une section spéciale dite des « isolés » venait d'être créée. A la majorité le choix s'est porté sur la dissolution laissant la possibilité à chacun des membres de rejoindre une section des environs ou bien cette nouvelle section à partir de l'année 2023.

La dissolution de la section est actée mais pas encore effective. Elle le sera officiellement lorsque tous les membres auront choisi leur nouvelle section et que les fonds auront été répartis au prorata des adhésions à ces sections, sans oublier un dernier repas convivial en commun (la date du 8 Mai 2023 est envisagée).

La disparition de la section n'influe aucunement sur le déroulement des cérémonies commémoratives, celles-ci étant placées sous la responsabilité de la commune, plus précisément de son correspondant Défense.



Le 8 Mai de cette année, Léopold BANNEROT a reçu son insigne officiel de porte drapeau, la disparition de la section le place désormais au seul service de l'Association du Maquis du Haut du Bois. Qu'il soit ici remercié pour sa participation assidue aux cérémonies, ainsi que Mathieu BILLARD qui a quitté la région pour ses études. Sans oublier la « fidélité au poste » de Berthe SAYER depuis de nombreuses années. Ils seront toujours les bienvenus en fonction de leurs disponibilités respectives.

Le président

G. VAUCHEL

# Association Ding Dingue Deuch

En 2022 nous avons participé au rassemblement national de 2CV à Saint-Dizier du 27 au 29 mai. L'occasion de faire tourner nos vieilles mécaniques ! Le trajet fût un peu long, au rythme du camion Citroën U23 qui ouvrait la route.

De quoi prendre le temps d'admirer le paysage et d'imaginer le métier de routier il y a quelques années !



Le 21 août, la bénédiction des voitures anciennes au Haut du Tôt fût encore l'occasion de faire rouler nos 2cv

Pour finir l'année en beauté, nous nous sommes alliés à l'association des parents d'élèves du Tholy pour organiser une soirée de la Saint Sylvestre.

Les 200 convives rassemblés en la salle polyvalente du Tholy ont passé un moment festif en notre compagnie.

Vincent

## L'association Les Raisins

L'association Les Raisins vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Petit rappel concernant notre petite association qui réunit une bande d'amis participant aux différentes courses dans la boue (st Maurice, Lyon,...) avec différents engins et motos mais également des passionnés de mobylettes.

Nous remercions la commune pour son chaleureux accueil et pour le bon déroulement de nos manifestations, ainsi que les différentes associations du village.

Cette année 2022 ne nous a pas permis d'organiser à nouveau de manifestation mais nous avons pu participer à la course dans la boue à Saint Maurice sur Moselle le weekend du 30/31 juillet 2022 : Maxime et Arnaud en proto moto et Philippe en proto 4 roues.

Pour 2023, on espère pouvoir à nouveau proposer une balade en mobylette qui a eu beaucoup de succès en 2019 .

Et nous participerons toujours aux différentes courses dans la boue et aux différentes manifestations de mobylette.

Associativement.  
Les membres des Raisins



# AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DU THOLY ET DES ENVIRONS

Le don du sang vit une période difficile, tous les donneurs ne sont pas au rendez-vous de nos collectes. Ainsi lors de la collecte du mois de septembre 2022, nous avons été très heureux d'accueillir 67 donneurs, mais sur ces **67** donneurs, seulement **21** donneurs Cafranc. **Comment faire pour que nos collectes soient accessibles à tous ?** Elles ont pourtant lieu jusque 19h30, ce qui devrait permettre aux personnes de venir après leur travail. Sachez que toutes les équipes sont réellement disponibles jusqu'à 19h30.

Nos collectes en chiffres :

Dates des collectes	Nombre donneurs	Nouveaux donneurs
Nov. 2021	71	0
Fév. 2022	90	5
Mai 2022	66	6
Juillet 2022	92	7
Sept. 2022	67	1
<b>Total</b>	<b>386</b>	<b>19</b>
Contre 484 l'année précédente		

**Ces collectes vous concernent, ne comptez pas sur les autres...** ~~venez même sans rendez-vous~~, nous vous attendons nombreux et nous serons très heureux de vous accueillir

**Ne venez pas seul aux collectes, invitez vos amis, vos voisins, vos collègues**

Collectes de sang 2023 LE THOLY –  
Salle polyvalente

Toujours en semaine, l'après-midi  
et toujours entre 16h et 19h30.

**Vendredi 24 février 2023**

**Mardi 23 mai 2023**

**Vendredi 21 juillet 2023**

**Vendredi 29 septembre 2023**

**Lundi 27 novembre 2023**

**Vous qui êtes en bonne santé, sachez que l'on choisit le moment de donner, mais pas celui d'en recevoir.**

Chaque don est précieux car il permet de sauver 3 vies !

*Le sang ne se conserve que 42 jours et il faut toujours refaire sans cesse des collectes pour renouveler les stocks.*

**Merci de faire l'info des collectes sur vos réseaux sociaux**

**Tous mobilisés pour sauver des vies...**

PS : Pour en savoir plus, l'EFS vous invite à télécharger l'application « Don de sang »

*J'peux pas  
J'ai  
don du Sang !*

**Notre 53<sup>ème</sup> Assemblée Générale le 2 avril 2022  
à La Forge :**

Merci à Mr le Maire de La Forge pour son accueil. Une quarantaine de diplômes avec insigne de reconnaissances ont été remis aux donneurs de sang.

Quatre membres très actifs de notre comité depuis de très



Mr le Maire de La Forge Bernard Toussaint, Jean-Pierre Grivel, Pascal Lecomte, François Hayotte, Nicole Morandi, Hubert Dieudonné représentant Mr le Maire du Tholy Anicet Jacquemin.

Hubert Dieudonné, Bernard Toussaint, J Pierre Grivel, Christophe Naegelen.



nombreuses années ont été élevés au grade d'Officier du Mérite du Sang : François Hayotte, Pascal Lecomte, Françoise Louis (absente sur la photo) et Nicole Morandi

**Notre sortie du 10 septembre 2022  
en bus, vers le Haut-Doubs.**

Programme de cette journée : Visite du Château de Belvoir et à Maîche, concours du cheval comtois Tous les participants sont très satisfaits et remercient chaleureusement Gaby et Michèle Perrin pour la très bonne préparation de ce périple.





"Stars d'un soir" a présenté les 8 et 9 avril derniers son spectacle à L'Espace Lac à Gérardmer. 265 personnes sont venues le samedi soir et 210 le dimanche midi !

Beaucoup d'applaudissements et de compliments pour cette petite association !

Douze enfants de Tendon étaient sur les planches ce Week end là avec une quinzaine d'adultes. Chansons, magie et sketches avec un repas ont ravi les spectateurs.

Un don de 3000 euros a été remis à l'Arémig à Nancy

Le prochain spectacle est en préparation et sera présenté le week end des 27 et 28 avril 2024 à l'Espace Lac.



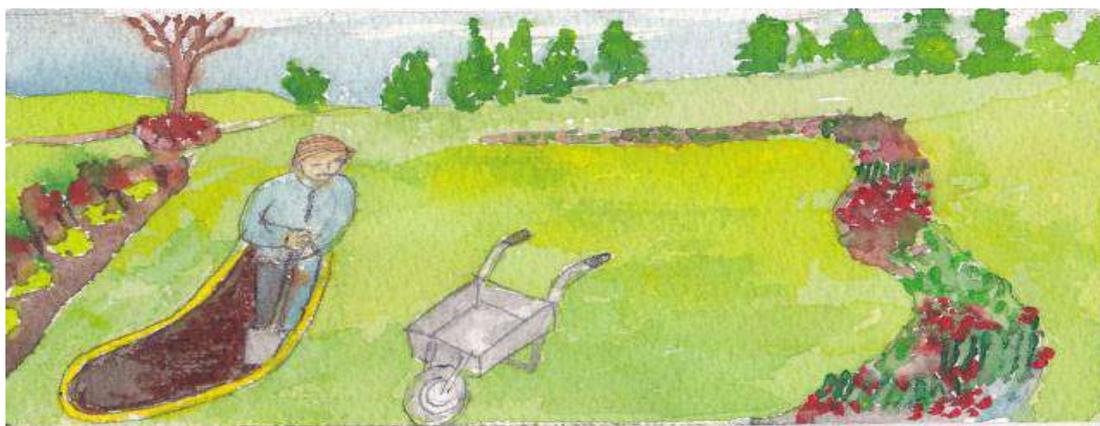
## Collectif des Hautes Vosges « Nous voulons des coquelicots »

Le collectif des Coquelicots des Hautes Vosges a le grand plaisir de prendre place dans votre bulletin municipal. Notre engagement pour faire interdire l'utilisation de tout intrant chimique dans nos assiettes se poursuit. Dans sa séance du 6 décembre 2019 votre conseil municipal a adopté une motion de soutien au mouvement des coquelicots. Dix-huit communes de notre territoire ont fait de même. Dans la continuité de nos actions **Faire potager dans mon gazon** est l'invitation à chacun de participer à sa propre production maraîchère. Action individuelle modeste mais très symbolique : pas d'intrants chimiques, circuit ultra court, produits frais. Aménager un petit potager dans le tapis vert de votre pelouse va ravir vos enfants non habilités à conduire la tondeuse. Les jardiniers en herbe seront à vos côtés pour partager cet espace et la magie de voir pousser les graines. Salades, tomates ou autres légumes apporteront à votre pelouse une touche vivante, colorée. Quelques fleurs compagnes bien choisies réjouiront abeilles et autres pollinisateurs. Voilà donc pour nous l'occasion de communiquer une conviction profonde de notre collectif. Nous proposons une vidéo, utiliser le lien. <https://www.rustica.fr/legumes-et-potager/faire-potager-dans-gazon,5165.html>

ou encore en tapant **Faire un potager dans un gazon** dans un moteur de recherche

Quelques conseils :

- tracer des courbes sympas du futur potager pour ne pas gêner la circulation de la tondeuse. Pas trop de largeur, environ 1,2m, permet de jardiner sans allées
- dégazonner sur quelques centimètres puis retourner la terre à la bêche. Ne pas creuser trop profond. La nouvelle terre est riche, donc même pas de compost la première année





Le but de l'association « Artistes Développement » Développement et Accompagnement artistique de talents de toutes origines –  
 Actuellement et depuis 2018, cette association accompagne le CADILLAC BAND qui, par son show-rock « la légende de Johnny » perpétue la mémoire de Johnny Hallyday

Depuis plusieurs années , le groupe met sur les scènes de la grande région Est = 8 à 14 musiciens pro ou (très) chevronnés (2 grt- bass – batt - claviers- 3choristes- et section cuivres ( sax- trombone- 2 trompettes ) 1 harmoniciste -ingé-sons et lights **Cette formation est uniquement dédiée à la mémoire de Johnny Hallyday-**

C'est donc un tribute, fidèle, respectueux, ni sosie, ni imitation

Ce show-rock reprend en direct intégral , en 2h30 environ , une trentaine de titres de Johnny

C'est **LA LEGENDE DE JOHNNY**

Facebook = la légende de johnny avec vidéos- live –photos etc....

Youtube = CADILLAC BAND maxiteaser

Google = CADILLAC BAND MAXI TEASER

CADILLAC BAND est autonome en sons / lights-

Depuis 2018, le spectacle a été présenté une cinquantaine de fois dans les départements du grand Est et Franche-Comté , plus particulièrement à l'invitation de communes, associations ou événements divers



ARTISTES DEVELOPPEMENT est une association de type loi 1901 - créée le 17/juin/2004 et enregistrée en Préfecture des Vosges sous le N\* 14 960

Le siège est à TENDON , au domicile de son président =Raymond BOURION - 17 chemin de la bisoire –

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2023

<b>FEVRIER</b>	11	Sortie cinéma – Amicale Laïque
<b>MARS</b>	04	Carnaval – Association familiale Tendon-Faucompierre
<b>AVRIL</b>	01	Assemblée Générale – Maquis de Haut du Bois
	02	Repas des Aînés – Association familiale Tendon-Faucompierre
<b>MAI</b>	08	Commémoration de la victoire du 08 mai 1945
	A définir	Ramassage de Printemps – Conseil Municipal des Jeunes
	Semaine 19	Groupement d'achat de fleurs et plants maraîchers bios organisé - Association Familiale Tendon-Faucompierre
<b>JUIN</b>	04	Fêtes des Mères – Association Familiale Tendon-Faucompierre
	24	Feu de la Saint Jean – Amicale des Sapeurs-Pompiers
<b>JUILLET</b>	16	Fête du Pain – Amicale Laïque
<b>AOUT</b>	20	Vide greniers – Association Familiale Tendon-Faucompierre
<b>SEPTEMBRE</b>	24	Marche Gourmande – Amicales des Sapeurs-Pompiers
	A définir	Sortie familiale – Association Familiale Tendon-Faucompierre
<b>OCTOBRE</b>	A définir	Halloween - Conseil Municipal des Jeunes
<b>NOVEMBRE</b>	A définir	Assemblée Générale – Amicale Laïque
	11	Commémoration de l'armistice 1918
<b>DECEMBRE</b>	03	Fête de la Saint Nicolas – Association Familiale Tendon-Faucompierre
	02	Téléthon – Amicale des Sapeurs-Pompiers
	03	Repas des aînés proposé par la commune de Tendon
	24	Visite du Père Noël aux anciens – Amicale laïque
<b>JANVIER 2023</b>	A définir	Assemblée Générale de l'association familiale Tendon-Faucompierre
<b>Début 2024</b>	27 et 28 avril	Spectacle star d'1 soir

### Marché Local & Bio 2023 (saison 3)

**A Tendon :**

*Tous les samedis du mois d'avril à fin janvier*

*9h30 – 12h30*

*(10h à 12h30 d'octobre à janvier)*

**A Le Tholy :**

*Le dimanche tous les quinze jours du 25 juin à fin septembre*